



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES

Section : Langues régionales : breton

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Stefan MOAL, président du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Taolenn / Table des matières

Titour diwar-benn ar genstrivadeg dre vras / <i>Données générales sur les concours</i>	1
Digoradur / <i>Introduction</i>	1
Izili ar juri / <i>Composition du jury</i>	2
Disoc'hoù, sifroù dre vras / <i>Résultats, chiffres généraux</i>	2
Amrouennoù degemeradusted, dre skrid / <i>Épreuves écrites d'admissibilité</i>	5
Amrouenn vrezhonek dre skrid, diwar-benn ar yezh evel diskiblezh <i>Épreuve écrite disciplinaire portant sur la langue régionale</i>	5
Lodenn an displegadenn / <i>Partie Composition</i>	5
Lodenn an treiñ / <i>Partie traduction</i>	7
Amrouenn vrezhonek dre skrid ha pleustrek diwar-benn ar yezh evel diskiblezh <i>Épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale</i>	17
Amrouenn dre skrid diwar-benn unan eus an danvezioù diwar zibab <i>Épreuve écrite disciplinaire portant sur une des disciplines optionnelles</i>	19
Saozneg / <i>Anglais</i>	19
Galleg / <i>Lettres modernes</i>	20
Istor-Geografiezh / <i>Histoire-Géographie</i>	21
Amrouennoù degemer, dre gomz / <i>Épreuves orales d'admission</i>	22
Amrouenn ar gentel / <i>Épreuve de leçon</i>	22
Amrouenn an diviz / <i>Épreuve d'entretien</i>	31

Données générales sur les concours

Introduction

Cette année était la deuxième édition du concours sous sa nouvelle forme, et également la deuxième année pour laquelle les candidates et candidats devaient soit avoir le niveau master 2, soit être inscrits en master 2. J'adresse toutes mes félicitations à celles et ceux qui ont montré la détermination et l'énergie nécessaires à la passation des épreuves, et plus encore à celles et ceux qui ont été admissibles, puis admises. Admises, puisque cette année il s'agit de trois lauréates, deux pour le Cafep et une pour le Capes. Et courage aux autres candidates et candidats, que leurs efforts soient couronnés de succès lors d'une prochaine session ! Je remercie chaleureusement les membres du jury ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement du Capes-Cafep de breton : au ministère, chez Viatique, au rectorat de Rennes et à l'université Rennes 2. Remerciements aussi au président et à la présidente des jurys de Capes-Cafep de deux des disciplines optionnelles (sur trois choisies) pour avoir transmis leurs avis et leurs barèmes de notation aux membres de notre jury chargés de ces options.

Comme tous les ans, quelques préconisations générales méritent d'être rappelées, avant d'entrer dans le détail des épreuves : il est indispensable de maîtriser le cadre et les attendus des épreuves des concours tels qu'ils ont évolué (voir arrêté du 25 janvier 2021 : JORF n°0025 du 29 janvier 2021). Le présent rapport mais aussi celui de 2022 seront utiles pour un retour sur ces deux premières

expériences. Il est incontournable de travailler le programme axé sur des notions et appuyé sur des œuvres, en regard avec la langue, la littérature et la culture bretonnes qu'il s'agira de transmettre en classe. On ne peut se passer, dans ces concours et dans une perspective professionnelle, de maîtriser les cadres de l'enseignement du/en breton en collège et lycée. Enfin, toute série d'exercices écrits et oraux, comme ceux exigés dans ces concours, nécessite d'avoir une expression claire, ordonnée et argumentée, et de faire preuve d'une très bonne maîtrise du breton et du français.

J'encourage les futurs candidats à consulter en ligne le programme 2024 qui, comme l'an dernier et conformément aux attendus ministériels, comporte un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée), avec renouvellement du thème tous les deux ans et renouvellement des axes par moitié chaque année. Il comporte par ailleurs des éléments en lien avec l'institution d'un programme d'enseignement de spécialité en lycée dont il s'inspire en partie :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignement-du-second-degre-de-la-session-2024-1229#item2>

Le présent rapport du jury propose des réflexions et conseils sur chaque partie du concours de la session 2023, ainsi que les sujets d'admission. Je remercie vivement les membres du jury qui ont rédigé les différentes parties du rapport car ce document constituera, en cette deuxième année de réforme des Capes et Cafep, un outil complémentaire à celui de l'an dernier pour les futurs candidats à ces concours.

Composition du jury

Le jury était composé cette année de 15 personnes, dont 8 femmes et 7 hommes : six spécialistes de langue, littérature et culture bretonnes et de l'enseignement du/en breton ; deux spécialistes de chacune des quatre disciplines optionnelles, à savoir les lettres modernes, l'histoire-géographie, l'anglais, les mathématiques ; enfin, un personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines. Il s'agit d'enseignants-chercheurs, d'enseignantes du second degré et d'un secrétaire général adjoint d'académie. Les noms et fonctions des membres du jury étaient disponibles en ligne sur le site du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Les copies sont corrigées de manière dématérialisée sur une plateforme sécurisée, et font l'objet d'une double correction : correction par binômes puis harmonisation des notes, avant validation.

Les barèmes des épreuves font l'objet de discussion au sein du jury. A l'oral, deux commissions de trois personnes ont procédé à l'examen des candidats.

Résultats, chiffres généraux

En 2023, 18 candidats étaient inscrits aux CAPES et CAFEP de breton (pour 17 candidats inscrits en 2022, 21 en 2021, 24 en 2020 et 26 en 2019). Cependant, seuls 9 candidats ont composé à toutes les épreuves écrites (pour 8 candidats en 2022, 11 en 2021, 12 en 2020 et 15 en 2019) et ils étaient deux fois plus nombreux au Cafep (9 inscrits, 6 présents) qu'au Capes (9 inscrits, 3 présents).

La baisse du nombre d'inscrits et celle du nombre effectif de candidats à passer les épreuves, qui s'étaient accentuées en 2022, année de réforme des concours, se stabilisent en 2023 mais ne sont pas enrayées. En outre, on l'a vu, les taux de participation ont été très différents entre Capes (33%) et Cafep (66%). Les années de naissance des candidats ayant composé s'échelonnaient de 1969 à 1999. Sur les 18 candidats inscrits, seuls 2 candidats, inscrits pour le Capes, n'étaient pas de l'académie de Rennes, mais de celles de Créteil-Paris-Versailles, cependant ils ou elles n'ont pas composé.

Après l'absence en 2022 de candidat admissible au Cafep faute de candidats d'un niveau suffisamment élevé, il y a eu pour le jury de 2023 un nouveau crève-cœur, puisque cette année c'est

un des deux postes au Capes qui n'a pas pu être pourvu, une seule candidate ayant pu accéder aux épreuves d'admission.

Détails sur l'épreuve écrite de breton

L'épreuve écrite de breton (composition et traduction) compte pour un coefficient 1 dans le concours. Elle présente en 2023 des moyennes très différentes : 6,63/20 pour le CAPES et de 11,59/20 pour le Cafep, contrairement à 2022 où cette épreuve de breton présentait un écart très significatif entre le Capes (8,83/20) et le Cafep (5,97/20). Pour rappel, les moyennes avaient été, pour les deux concours confondus, de : 7,87/20 en 2022, 8,85/20 en 2021 et 9,74/20 en 2020. Au Capes,

A l'issue des épreuves écrites, le jury a constaté la très faible participation effective au Capes et le niveau trop bas de certains candidats au dit Capes, à la fois en breton, en didactique du breton et en discipline optionnelle. Rappelons que toute note de 5/20 est éliminatoire. Le jury a fixé la même barre d'admissibilité au Capes et au Cafep, ce qui a permis de sélectionner quatre candidats au Cafep et un candidat au Capes pour les épreuves orales.

Épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale

Cette épreuve, nouvelle depuis l'année 2022, et comptant un coefficient plus élevé (coef. 2) que les deux autres épreuves écrites, présente en 2023 des résultats contrastés :

- Moyenne des présents au Capes : 7,84/20
- Note de l'admissible au Capes : 11,50/20
- Moyenne des présents au Cafep : 8,38/20
- Moyenne des admissibles au Cafep : 10,38/20

Les notes vont de 4/20 à 15,25/20. Les notes basses témoignent peut-être d'une moindre maîtrise de cet exercice encore relativement nouveau, mais dans doute aussi d'un intérêt pas suffisamment approfondi dans les attendus du métier d'enseignant, soit de difficultés à organiser sa pensée à ce sujet et à l'exprimer dans une langue correcte.

Détails sur les épreuves écrites optionnelles

Le Capes et Cafep de breton, depuis sa toute première session en 1986, est un concours bivalent, malgré de nombreux appels de la 73^e section du Conseil National des Universités, et de divers membres des jurys successifs, à l'aligner sur le modèle du Capes et Cafep de corse qui lui est monovalent. Les épreuves de breton portent donc sur la langue, la littérature, la civilisation, et la pédagogie bilingue.

Mais il y a aussi obligation de passer une épreuve d'une autre discipline comptant pour un coefficient 1, « au choix » (anglais, histoire et géographie, lettres modernes ou mathématiques), épreuve de haut niveau puisqu'il s'agit d'une des épreuves des Capes et Cafep respectivement susnommés. Il faut donc envisager des candidats qui, outre le programme de breton, doivent par exemple assimiler intégralement le programme d'anglais ou de mathématiques, et dont on attend qu'ils aient les mêmes connaissances et compétences que celles de leurs camarades anglicistes ou mathématiciens.

La palme de la difficulté revenant sans doute à l'histoire-géographie, puisque les candidats doivent travailler l'intégralité du programme de ce Capes sans savoir à l'avance s'ils auront à passer une épreuve de géographie ou une épreuve d'histoire. Année après année, on assiste donc de la part des candidats à une sélection par défaut de leur option. Tous francophones, ils choisissent le plus souvent les lettres modernes ou bien l'histoire et géographie malgré tout. Leur dernière fréquentation assidue de l'anglais ou des mathématiques date bien souvent de leur année de terminale, c'est-à-dire au moins cinq ans auparavant, parfois beaucoup plus.

En cette année 2023, la répartition entre les options s'est ainsi faite comme suit :

- Candidats inscrits :

2 en anglais, 7 en lettres modernes et 1 en mathématiques et 8 en histoire et géographie.

- Candidats ayant effectivement composé :

1 en anglais, 4 en lettres modernes, 0 en mathématiques et 4 en histoire et géographie.

Une fois de plus, comme à l'accoutumée, aucun candidat n'a finalement composé en mathématiques.

Un seul candidat a composé en anglais.

On note de très importants écarts de connaissances et de compétences entre candidats dans l'élaboration de ces compositions en matières optionnelles :

- Moyenne des présents au CAPES : 7/20 en français et 4/20 en histoire et géographie,
- Moyenne des présents au CAFEP : 5,20/20 en anglais, 10,34/20 en français et 12/20 en histoire et géographie.

Épreuves orales

Les épreuves orales se sont déroulées à l'université Rennes 2, sur le campus de Villejean. Seule une candidate était admissible au Capes, pour deux postes à pourvoir. Quatre candidats étaient admissibles au Cafep, pour deux postes à pourvoir également.

L'épreuve de leçon est celle qui a le plus de poids dans le concours puisqu'elle compte pour un coefficient 5. Elle a donné lieu à des prestations que le jury a évaluées entre 10/20 et 15,75/20. Les candidats s'étaient plutôt bien préparés à l'exercice, dont l'objectif général n'avait pas changé, mais les modalités de contenu avaient connu des ajustements.

L'épreuve d'entretien, à coefficient 3, a un poids plus important que n'importe quelle épreuve écrite du concours, trois fois plus important que l'épreuve de composition-traduction en breton ou que l'épreuve de discipline optionnelle. Cette épreuve, nouvelle depuis 2022, a donné lieu en 2023 à des notes très disparates, de 8/20 à 19/20. La moyenne des admis au Cafep est de 15,50/20, ce qui est très satisfaisant.

Amrouennoù degemeradusted, dre skrid / *Épreuves écrites d'admissibilité*

Amrouenn vrezhonek dre skrid / *Épreuve écrite disciplinaire*

Rappel des textes officiels

Durée : 6 heures. Coefficient 1

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

Une composition en langue régionale à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Lodenn an displegadenn / *Partie composition, gant / par Erwan Hupel*

Studiañ faltazi ar Bretonezed hag ar Vretoned a ranke an danvez kelennerzed ha kelennerien ober er bloaz-mañ ha sevel un displegadenn diwar tri skrid. Un arroud diwar « Kimiad ann ene » bet embannet e *Barzaz Breiz* gant Kervarker (diwar embannadur 1963), un arroud all, diwar-benn an Ankoù, diwar *Marh al Lorh* gant Pêr-Jakez Helias (diwar embannadur 2002) hag un trede diwar *Marvailh an ene naonek*, ur pezh-c'hoari skrivet gant Tangi Malemanche (diwar embannadur 1974).

Evit kregiñ ganti e oa dav kinnig an teir diell az ae da ober an danvez studi, an oberennoù hag an oberourien da-heul. Brav eo deut gant meur a hini ha kavet tro gant lod da ziskouez pegen gouziek ez int war sevenadur ar vro zoken. An holl n'int ket desket war hol lennegezh avat ha dipitus lenn n'oa ket bet studiet — lennet ? — al levrioù a oa e programm ar c'hCAPES gant lod : *Marh al Lorh* n'oa ket bet skrivet a-raok *Marvailh an ene naonek*, ur pezh-c'hoari n'emañ ket « ar Beurbadelezh » ennañ, ha Tangi Malemanche n'oa ket « ur skrivagner eus ar vrudetañ (sic) er mare goude an eil Brezel Bed ». Lenn al levrioù, klask gouzout hiroc'h diwar-benn ar skrivagnerien a zo ret a-raok tremen un hevelep arnodenn.

« Kimiad ann ene », an Ankoù hag an ene naonek eta. Sachañ war meur a neudenn o deus graet an emstriverzed hag an emstriverien : ar marv, ar relijion, kredennoù an dud gwechall... Ret eo bet dezho aozañ ur c'hudennadur diwarno : lod o deus graet anv eus pouez ar relijion gristen e Breizh, lod all o deus bet c'hoant studiañ sell ar Vretoned war ar marv gwechall... Frank e oa an hent ha ret-groñs da bep hini frammañ e skrid neuze. Deut an displegadennoù gwellañ diwar steuñvennoù kempenn ha kempouez met an holl n'o deus ket gouezet steuñvenniñ o labour siwazh ha pegen diaes mont pelloc'h pa n'ouezer ket da belec'h

Da-heul an digoradur e teu an displegadenn. Displegañ diouzh ar steuñvenn bet kinniget, prederiañ pennad-ha-pennad, mennozh-ha-mennozh. Mennozhioù an emstriverzed hag an emstriverien a felle deomp lenn ha n'eo ket anv ur skolveuriadez pe ur skolveuriad bennak bet silet koustet a gousto hep mont pelloc'h ganti. *Name dropping* 'mit-hu ? Kuitez da goll ar poell eus an displegadenn e oa gwelloc'h delc'her mort gant ar skridoù atav. Studiañ an tri skrid ha

studiañ anezho en o fezh. Menegiñ arroudoù anezho evel-just, met menegiñ n'eo ket a-walc'h : dielfennañ a oa d'ober.

Ar c'halz eus an emstriverzed hag an emstriverien o deus klasket displegañ kredennoù ar Bretonezed hag ar Vretoned. Diouzh kredennoù all ? Relijion ar Gelted kozh, ar mojennezh gresian...? Ya, laouen, met e sevenadur hag e lennegezh ar vro edo an dalc'h pennañ. Unan en deus keñveriet skrid Helias gant ar mojennoù bet dastumet gant Anatol ar Braz (ha n'eo ket bet skrivet *Les légendes de la mort (sic)* gantañ). Unan all en deus soñjet en dañs bekabe bet livet ouzh mogerioù chapel Kervaria an Iskuit (ha n'eo ket en Abati-Verrepez). Meur a hini en deus gwelet un tamm kerentiezh etre Yann Vareg (*Marvailh an ene naonek*) ha Yannig Skolan... Boued spered saourus hon eus tañvaet a-wechoù met blaz ar re nebeut ganti alies.

Ouzhpenn un doare a oa da studiañ an dielloù evel-just ha traoù dic'hortoz — ha dedennus ! — a zo deut gant lod diwar-benn geriaoueg an natur pe hini ar relijion... Seul zedennusoc'h pa 'z eus bet gwall nebeut a dud oc'h ober anv eus yezh ar skridoù. Disheñvel an tri skrid a oa da studiañ koulskoude ha brav e vije bet lavaret ur ger diwar-benn tro-bluenn ar skrivagnerien. Traoù droch zo bet ivez. Kaozioù toull, brizhpolitikerezh hag ur sebez lenn e oa « mirour » Tangi Malemanche peogwir e oa « ...bet ganet e-barzh ur familh mirour (sic), an tad-kuñv bet maer Brest ha dispennet (sic) e-pad ar Spont. » Spontus !

An holl, pe dost, o deus gellet sevel ur c'hlozadur. Arabat skrivañ un diverrañ eus an displegadenn avat. Ret tennañ danvez diouti evit direstiñ ar gudenn, respont d'ar goulennoù bet graet en digoradur ha toullañ an hent pelloc'h en diwezh. D'ar poent-se e oa en em gavet boud meur a hini : ar bed all n'emañ ket gwall bell eme unan, merket ez eo hol lennegezh gant skeudenn an Ankoù atav eme unan all... Marteze met n'ez eus bet meneget levr ebet war-bouez... *Spirou !* Furoc'h e vije bet kemeret amzer da skrivañ ar c'hlozadur *a-raok* kregiñ gant an displegadenn douetus.

Ur ger bennak all :

- Lennet hon eus traoù treudik a-wechoù, teir pe beder fajenn anezho. Gwashoc'h c'hoazh : diwar an nav den o deus tremenet an arnodennoù dre skrid er bloaz-mañ n'eus ken nemet seizh o deus gellet kas o displegadenn da benn. Unan n'en deus ket bet amzer da echuiñ evit doare hag unan all n'en deus aozet... displegadenn ebet ! Berr, re verr an amzer atav ha ret labourat dillo eta.
- Nebeut a dud o deus diskouezet bezañ lennet estreget al levrioù a oa da lenn evit ar genstrivadeg. Un dipit. Ouzhpenn kelenn brezhoneg a raio ar c'hapesadezed hag ar gapesidi koulskoude : treuzkas ar yezh, ar sevenadur hag al lennegezh.
- Brezhoneg fraezh hag aes da lenn a zo deut gant ar braz eus an danvez kelennerzed ha kelennerien. Un dra gaer. Met n'eo ket brezhoneg digatar kennebeut all : fazioù yezhadur c'hoazh, fazioù reizhskrivañ alies (*diskouezhet, *pouezhus, da *wellout, da *gomprenn...) ha fazioù kemmadurioù atav (ar wech *gentañ, ar *varv, en em *goulenn, ar *breudeur Grimm...) Faziñ a c'hellomp holl ha kemeret amzer da adlenn e labour n'eo ket koll amzer ez eo.

Alies e chom dizarev ar wazed disprizet pe gwasket. Dre an deskadurezh a zo bet roet dezho gant mammoù dreist-diwallus, ez int chomet er bugaleaj, ha c'hoazh, ma oa bet gwelet ganto o zadoù o plegañ o fenn dirak gwreg an ti, e vint ken techet all da blegañ ivez d'o zro. A-wezhoù e vez blech-mat ar wazed alkolek, ha betek ar sadism e c'hell mont ar vlecherezh-se ouzh o gwragez. E seurt degouezhioù eo ar re ziwezhañ-mañ neuze a vez dindan beli (er c'hontrol diouzh ar pezh a zo bet displeget a-raok) ha prest e vint da c'houzañv an holl vezhekadurioù. En ur zielfennañ fasploc'h an traoù e c'heller diskouez e vez seurt gwazed oc'h en em zerc'hel evel ur bugel pennadus gant e vamm a vefe re wan. War a seblant deomp e c'heller diskleriañ eo, koulz lavaret, ar skeudenn eilpennet eus an uhelvammelezh a weler amañ, rak ma vez ken taer ar wazed ouzh o gwragez, ez eo abalamour ma vezont, hep gallout henn displegañ, o rebechiñ dezho n'en em stummont ket ouzh patrom sevenadurel ar vamm greñv. Ankeniet e vez ar wazed dirak dizarevded o gwragez ha gant kement-se int techet da vezañ tagus, gant kalz pe nebeut a feulster.

Ouzhpenn kement-se, kavout a ra deomp e vez ar mammoù oc'h aesaat an hent d'an emzalc'hioù argilañ-dre-genoù a zeuio diwezhatoc'h, an alkoholism o vezañ unan eus ar seurt-se, pa vez roet priz ganto d'an digolloù-genoù.

Aes-mat eo gwelout penaos e labour ar mammoù hag ar mammoù-kozh diwar ar maez e Breizh evit mirout o bugale pellik a-walc'h dindan o dalc'h, dre liammoù boued stankoc'h eget pezh a vez gwelet e lec'h all, ha mil karget gant liammoù karantez.

Evit lavarout an traoù e berr gomzoù, e bro Kemperle hon eus gwelet fenomenoù psiko-sosiologel a seblant deomp bezañ ken gwir all er vro vrezhonek a-bezh, ha marteze e Breizh a-bezh.

Mammenn ar fenomenoù-se a chell bezañ kavet en un dislavar eus ar re greñvañ etre pezh a embann al lezennoù hag ar gevredigezh diouzh un tu, hag ar pezh a zo sanket e askre an dud diouzh an tu all, ken evit ar wazed hag ar maouezed ha da gentañ en darempredoù e kreiz ar familhoù.

Diouzh tu al lezennoù, gwir eo ez eus un doug a gas da get an dizingalderioù etre an div reizh ; hogen, da gentañ, n'eo ket staliet-mat c'hoazh an ingalded-rik en testennoù-lezenn ha da eil, ar speredoù a zo goustad evit kemm war ar poent-se, koulz evit ar varnerien hag evit ar re all.

Diouzh tu ar gevredigezh, eo sklaer e chom ar maouezed en a-dreñv, nag e vefe a-fed ar goproù, pe evit krapat ar renkoù en o micher, pe evit kavout ul labour, pe evit ober war-dro an ti, pe gant ar c'hudennoù a zeu gant ar vugale, o deskadurezh hag all.

Koulskoude, diouzh tu ar bsikologiezh, e welomp anezho o vezañ alies ar wir vestrezed, en-kuzh pe en-anat, a-wezhoù en ur vezañ taer, war ar baotred disprizet.

Evezhiadennoù diwar-benn an droidigezh / *Remarques sur la traduction :*

L'homme dévalorisé, dominé, est fréquemment immature.

La phrase est très simple, correspondant à la structure classique de la littérature d'idée en français : phrase inaugurale dépouillée, puis expansion dans les phrases suivantes. Elle suit par ailleurs un ordre thème-rhème (ou sujet-prédicat). La logique en breton serait donc de commencer par le rhème (*immature*). Mais la présence d'un adverbe (de temps) opère une sorte d'effet d'attraction, qui conduit à privilégier ce dernier, d'où un début par *Alies* à préférer.

Le premier mot est par ailleurs une synecdoque : « l'homme » est utilisé au singulier pour rendre compte de tous les hommes dans une situation pathologique donnée. Cette tournure n'est pas possible en principe en breton, où l'on utilisera plutôt le pluriel. Cette règle n'est pourtant

pas absolue : outre qu'il ne paraisse pas impossible de relever des synecdoques aux XVIII^e-XIX^e siècles, le singulier peut apparaître dans *an den*, ou *an nen*, voire *un den*, avec une valeur générale. Mais dans ce cas, la valeur de spécification de la masculinité du personnage visé (essentielle dans ce texte) n'est pas probante : *an nen* est une sorte de masculin-neutre, signifiant plutôt « celui ou celle qui... ».

Ce mot *homme*, qui doit donc apparaître comme figure masculine, ne peut pas être traduit par *tud* (ou *den*). *Paotred* a plutôt le sens de *garçons* et ne prend le sens d'*hommes* que dans un registre assez familier. La meilleure solution semble donc être *ar wazed*.

Le verbe *être* du français peut être conservé, mais en breton, lorsqu'il y a expression des qualités d'un sujet par un attribut, il y a une tendance à exprimer le *procès*, rendant compte des modifications d'un état. Par exemple, pour : *il est vieux*, plutôt que : *kozh eo*, on aura : *deut eo kozh* ou *arriv eo kozh*. Inversement, la conservation des propriétés d'un état pourra être rendue par *chom* ou *c'hoazh* (*yaouank eo c'hoazh*, plutôt que *yaouank eo*).

Concernant le vocabulaire, certains termes posent des problèmes spécifiques : *dévalorisé*, *dominé* et *immature* ne font pas vraiment partie du stock lexical le plus courant, mais ils ne relèvent pas non plus d'une hyper-spécialisation hors de portée. Pour *dévalorisé*, les candidats ont proposé *didalvoudekaet* ou *izelekaet*, mais *disprizet* (proposé également) paraît préférable pour sa simplicité. Sont à éviter les formes bricolées comme *didalvet* ou les périphrases approximatives et parfois douteuses comme : *n'eo ket koñsideret*, *mac'het o ferzhioù mat* ou *digresket e spered*. Pour *dominé*, on rejettera aussi évidemment le gallicisme *dominet*, qu'a osé un candidat. *Renet* ou *urzhiet* paraissent trop abstraits. *Mac'het* est préférable, mais peu usité. La meilleure option semble être *gwasket*. Pour *immature*, la solution la plus économique semble de partir du mot *mûr* : *darev* ou *azv*, doté d'un privatif, d'où : *dizarev*. Un candidat a toutefois proposé *amc'hour*, qui est acceptable, mais qui relève d'une tradition lexicologique souvent obscure. Là encore, les périphrases comme *n'eo ket a live gant e oad* sont plutôt à éviter. Encore plus à proscrire, la formulation *a zo ur bugel*, qui anticipe sur la suite, mais ne dit pas la même chose que la phrase source.

D'où les propositions suivantes :

Alies e chom dizarev ar wazed disprizet pe gwasket.

Dizarev e chom alies ar wazed disprizet pe gwasket.

Alies e vez dizarev ar baotred pa vezont didalvoudekaet ha mac'het.

Alies e chom dizarev ur paotr pa vez disprizet pe gwasket.

L'éducation qu'il a reçue, d'une mère hyper-protectrice l'a infantilisé et, ayant vu son père soumis, il se soumettra à son tour.

La première difficulté est *hyper-protectrice*. Le registre savant auquel appartient le texte ne peut s'accommoder d'expressions imagées du quotidien comme *re war o chouk*. La périphrase *ouzh o gwareziñ betek re* est néanmoins intéressante, mais il n'en va pas de même de *a fell dezhi *da *warañ anezhañ*, doublement fautive par ailleurs. *Ur vamm warizius betek re* ne traduit pas correctement la notion. *Dindan askell e vamm* est plus heureux, mais pas assez précis. Le choix le plus judicieux en termes d'adéquation au texte et à sa technicité, semblait être de se risquer à forger un mot composé, avec toute la prudence que nécessite une telle stratégie. Trois candidats ont proposé *dreist-gwarezus*, *dreist-diwallerez* et *dreist-difennus*, qui paraissent convenir.

Propositions :

Dre an deskadurezh a zo bet roet dezho gant mammoù dreist-diwallus, ez int chomet er bugaleaj,

Gant an deskadurezh o doa bet a-berzh mammoù dreist-gwarezus, int chomet evel bugale,

Le point le plus épineux est cependant le segment *et, ayant vu son père soumis*. L'utilisation du participe présent est trompeuse, car elle peut amener à comprendre une simple comparaison de plans temporels, alors qu'il s'agit d'une condition nécessaire (avec le caractère hyper-protecteur de la mère) rendant possible le caractère soumis chez l'homme. Une majorité de candidats a traduit par *dre m'o doa gwelet, peogwir o doa gwelet...* Ce qui est correct, mais manque quelque peu de relief. Il était donc également possible de formuler : *goude m'o doa gwelet* ou encore : *ha ma oa bet gwelet* (cette dernière proposition ne se retrouvant dans aucune copie).

Pour *se soumettre*, quelques dictionnaires donnent *bazhyeviñ*, ce qui est imagé, mais ne paraît pas adapté au contexte visé. Plusieurs candidats ont proposé *plegañ*, ce qui paraît plus juste. Mais pour correspondre parfaitement, il paraît nécessaire de compléter par *o fenn*, voire même par *dirak ar vamm* ou *dirak gwreg an ti* (cette dernière formule levant l'ambiguïté sur l'identité de la bénéficiaire de la soumission : l'épouse et non la mère du père soumis...).

Pour *il se soumettra à son tour*, l'affirmation pourrait apparaître trop forte en breton : on décrit une tendance et non une régularité mécanique. Le français est trop catégorique, par hyperbole, typique d'une langue de prétoires et de mondanités littéraires telle qu'il se caractérise depuis le XVII^e siècle. Le français scientifique tend à abandonner ces effets de manche, mais ils n'ont pas encore disparu. Ceci démontre au passage la nécessité d'une bonne compréhension du fonctionnement sociétal du français pour produire une bonne traduction. Il paraît donc préférable d'atténuer par une formule du type *techet*.

Propositions :

ha c'hoazh, ma oa bet gwelet ganto o zadou o plegañ o fenn dirak gwreg an ti, e vint ken techet all da blegañ ivez d'o zro.

hag ouzhpenn, ma oa bet gwelet ganto...

ha goude bezañ bet gwelet o zad o plegañ dirak o gwreg, e plegint ivez d'o zro.

Parfois, l'homme alcoolique se comporte avec brutalité, celle-ci pouvant aller jusqu'au sadisme, vis-à-vis d'une épouse qui dans ce cas apparaît (à l'inverse de ce qui a été souligné précédemment) soumise et prête à subir toutes les humiliations.

Ici la difficulté est dans la longueur de la phrase, coupée par une incise entre parenthèses. Mais en réalité, le noyau de la phrase se résume à *Parfois, l'homme alcoolique se comporte avec brutalité*, suivi d'expansions. Le mieux est donc à nouveau de commencer par l'adverbe temporel, donc *A-wezhou*.

Pour le mot *alcoolique*, plusieurs candidats ont proposé *penn-boeson* ou *lonkerien*, ce qui ne convient clairement pas en termes de niveau de langue. *Kleñved ar boeson*, *troet d'ar boeson* et *mezverien* sont meilleurs, mais encore un peu limites et tout juste acceptables. Pour un texte scientifique, le mieux semblait de recourir aux néologismes *alkolek* ou *alkolik*, qui posent toutefois la question de leur absence probable d'usage sociétal (pour le premier) ou du statut de l'emprunt au français (pour le second).

Le mot *se comporte* a donné lieu à des contorsions (*en em zalc'h, a ra evel*), qui n'ont pas lieu d'être, le mot cible étant *brutalité*. Des constructions avec *être* sont dès lors possibles si elles permettent de gagner en clarté et en fluidité.

Pour le mot *sadisme*, l'emprunt avec adaptation orthographique (pour un concept abstrait, emprunté de la sorte dans toutes les langues européennes) paraît préférable aux périphrases.

Propositions :

A-wezhou e vez blech-mat ar wazed alkolek, ha betek ar sadism e c'hell mont ar vlecherezh-se ouzh o gwragez.

Meur a wezh e vez feuls emzalc'h ar baotred alkolik ouzh o gwragez, betek dont da vezañ sadik ganto.

La longueur de la phrase peut amener à la couper en breton. La principale difficulté ensuite est d'articuler les actants : l'homme violent est nommé une seule fois, mais l'épouse deux fois puisqu'elle est le sujet d'une expansion. Pour éviter la redondance, celle-ci peut être évoquée par *ar re-mañ*. La locution *dans ce cas* apporte un effet de contraste, qui serait insuffisamment rendu par *e seurt degouezhioù*. Il est donc souhaitable de la renforcer par *neuze*, qui permet ainsi de bien mettre en valeur le comportement paradoxal de l'épouse, d'autant plus paradoxal qu'il est le contraire de celui présenté dans une partie antérieure, non visible, du texte. *Plegañ* a déjà été utilisé plus haut pour *soumettre*. Le contexte étant ici différent, le mot ne serait pas forcément approprié. Une expression avec *beli*, ou *bazhyevet* peut convenir. Pour le mot *humiliations*, différentes solutions pouvaient être explorées autour de *mez*. Deux copies comportent *humiliation* et *humiliasionoù*, qui révèlent soit une pauvreté lexicale extrêmement grave, soit un positionnement idéologique quant à la norme et aux parlers populaires pour le moins discutable pour qui veut devenir enseignant (dès lors qu'il existe d'autres alternatives, contrairement à *alcoolique*).

Propositions :

E seurt degouezhioù eo ar re ziwezhañ-mañ neuze a vez dindan beli (er c'hontrol diouzh ar pezh a zo bet displeget a-raok) ha prest e vint da c'houzañv an holl vezhekadurioù.

Neuze eo ar re-mañ an hini eo a vez mac'het e seurt degouezhioù (er c'hontrol diouzh ar pezh a zo bet displeget a-raok) ha gouzañvet e vo ganto mil mezhekadur.

Une analyse plus approfondie montre que le comportement de l'homme dans ces cas s'apparente à celui des enfants capricieux vis-à-vis d'une mère faible.

Certains candidats ne semblent pas avoir compris *analyse plus approfondie*, renvoyant le lecteur à une hypothétique *étude plus complète menée par ailleurs* (à moins qu'il s'agisse de maladresse de leur part ?). Il suffisait ici de *en ur sellout donoc'h* ou autre formules apparentées.

Pour *comportement*, des formulations à base nominale, comme *emzalc'h ar wazed a vez heñvel ouzh* ne peuvent pas être totalement proscrites, mais on gagne toujours en efficacité et en légèreté en privilégiant le verbe, là où il est question d'action. À l'inverse du français, saturé de noms. Les candidats semblent au fait de cette différences entre les langues, puisqu'ils adoptent en général la stratégie optimale.

Le mot *capricieux* a donné lieu à une grande diversité de réponses, rarement satisfaisantes. *Pennek* était acceptable, bien qu'il signifie en réalité *têtu*. Une copie comporte le mot *chiantus*, argot néo-breton totalement inacceptable dans ce type d'exercice et qui mériterait quasiment à lui seul une note éliminatoire. Les autres propositions sont de meilleur acabit, mais restent des périphrases un peu trop narratives et imprécises ou inadaptées : *ur bugel en deus bet an holl pezh en deus c'hoant*, *bugale n'int ket komod*, *ar vugale komandet fall*. Un seul candidat propose *froudennus*, bien attesté depuis Maunoir. Francis Favereau donne quant à lui *pennadus*, à partir de *pennad*, pour *caprice*, aux côtés de *froudenn*, *ouilhenn* et *stultenn*. Il n'est pourtant pas certain que ces mots n'aient jamais eu un emploi très large, étant donné la (relative) rudesse de la société bretonnante ancienne et le peu de poids accordé à la parole des enfants (Favereau mentionne cependant *tid*, *ober e did d'ur bugel*). Plus que les enfants, les caprices étaient donc plus souvent le fait des animaux : chevaux rétifs, vaches ou chèvres lunatiques. Dans ce contexte, le mot *dik* pourrait convenir, d'où : *bugale dik*.

La *mère faible* se traduit difficilement par *ur vamm wan*, ces deux mots n'étant pas associés de façon courante. *Ur vamm n'eo ket strizh a-walc'h* serait plus attendu, mais peut-être un peu long ici. Pour gagner en concision et garder le mot *gwan*, (qui a son importance étant donné les connotations propres au discours psychologique), tout en étant fidèle aux usages de la culture bretonnante, il paraît souhaitable de faire précéder *gwan* par *re*. L'ajout du verbe renforce encore le procédé : *ur vamm a vjje re wan*.

Propositions :

En ur zielfennañ fasisploc'h an traoù e c'heller diskouez e vez seurt gwazed oc'h en em zerc'hel evel ur bugel pennadus gant e vamm a vefe re wan.

Pa vez dielfennet donoc'h, e vez diskouezet eo emzalc'h ar baotred-se heñvelik ouzh hini ar vugale dik pa vez re wan o mammoù.

Il nous semble possible d'affirmer que le matriarcat apparaît ici en quelque sorte en négatif, en creux,

Le mot *matriarcat* est aussi un mot sans usage sociétal ancien. A défaut de connaître les entrées des dictionnaires modernes tel que *uhelvammelezh*, le candidat n'a pas d'autre choix que de se risquer à créer un mot par dérivation. Pouvaient être acceptés : *matriarkelezh*, *mammveliezh* etc.

Le terme *négatif*, au figuré, emprunté au monde de la photographie, ne fonctionne pas en breton, où il conserverait son sens premier. Il est plus judicieux de dire : *skeudenn eilpennet*.

Proposition :

War a seblant deomp e c'heller diskleriañ eo, koulz lavaret, ar skeudenn eilpennet eus an uhelvammelezh a weler amañ,

en ce sens que l'homme ne se comporte de façon aussi tyrannique que pour autant qu'il...

La phrase française exploite une tournure idiomatique assez baroque, avec une fausse négation, annulée en fin de séquence par le *que*, pour créer une mise en relief. Il n'est pas impossible d'y recourir en breton, mais cela reste souvent hasardeux et inutilement compliqué, le breton allant plus directement au fait.

Deux candidats ont traduit assez littéralement le mot *tyrannique* (avec une construction nominale). Une copie comporte *tirañ*, qui est un emprunt maladroit, alors qu'une autre a traduit par *tirant*, plus conforme aux usages culturels attestés (notamment par les mystères, Sainte Tréphine faisant face à un *tirant* par exemple).

Propositions :

rak ma vez ken taer ar wazed ouzh o gwraez, ez eo abalamour...

rak ar wazed ne vezont oc'h en em zerc'hel evel tiranted gant o gwraez nemet abalamour...

qu'il reproche implicitement à son épouse de ne pas se conformer au modèle culturel de la mère forte.

Le mot *implicitement* n'a pas toujours été traduit. Plutôt que *e kuzh* ou des locutions apparentées, il semble préférable d'utiliser *hep gellout er lavarout* ou *hep gellout lavarout an dra-se* (l'orthographe de *er* n'est pas bien fixée, on peut y ajouter un *h* initial et recourir à une forme en *n* ou même double *nn* comme dans les textes léonards anciens, pour le distinguer de la préposition).

Pour *se conformer*, *klotañ gant* est un usage oblique, par analogie, probablement récent et restreint aux usages littéraires. Il paraît plus juste d'opter pour *en em stummañ ouzh*.

L'expression *mère forte* possède un poids sémantique de première importance : cette figure est définie dans la même phrase comme un schéma culturel stable. Plus qu'un simple rapprochement lexical, les mots donnent donc corps à un concept que l'auteur place au centre de sa démonstration. Cette centralité ne permet pas le même traitement que la *mère faible*, où *gwan* avait été séparé de *mamm* (*e vamm a vije re wan*) : la *mère faible* décrite plus haut était ainsi une simple description conjoncturelle (un comportement vis-à-vis d'un enfant capricieux). Ici, on peut voir une stratégie discursive qui autorise à conserver la même formulation et conduit à se tourner vers *ar vamm greñv*. Une copie présente par ailleurs une solution intéressante avec *ur vamm tre*.

Proposition :

ez eo abalamour ma vezont, hep gallout henn displegañ, o rebechiñ dezho n'en em stummont ket ouzh patrom sevenadurel ar vamm greñv.

L'immaturité de l'épouse l'angoisse et déclenche chez lui une agressivité plus ou moins violente.

Pas de difficulté particulière ici, si ce n'est le maintien préférentiel du pluriel là où le français utilise le singulier. Des variations sont possibles, du type *feuls-difeuls*.

Proposition :

Ankeniet e vez ar wazed dirak dizarevded o gwraez ha gant kement-se int techet da vezañ tagus, gant kalz pe nebeut a feulster.

De plus, il nous semble que les mères encouragent les comportements ultérieurs de régression orale, parmi lesquels l'alcoolisme, en valorisant les gratifications orales.

L'expression *il nous semble* a surtout été rendue par *seblantout a ra deomp* ou formules approchantes. D'usage fréquent chez les jeunes générations, il est dommage de la voir progresser au point de faire oublier *kavout a ra deomp*, beaucoup plus répandu chez les locuteurs traditionnels du breton.

Pour *encourager*, il ne fallait pas perdre de vue le caractère figuré de l'expression : les mères n'encouragent pas réellement leurs enfants à développer des traits pathologiques, mais leur préparent la voie inconsciemment. Il fallait donc éviter *gourc'henn* et préférer des expressions avec *aesaat*, telle que *aesaat an hent*.

Viennent ensuite deux expressions spécifiques au champ de la psychologie ou de la psychiatrie, qui par leur spécialisation posaient un vrai défi. L'absence d'usage sociétal indiscutable complique la tâche et rend inévitable la solution de la fabrication *ad hoc* de termes bretons, qui ont toutes les chances d'être des hapax. Ceci est la conséquence de la réalité sociolinguistique de la pratique du breton. Les candidats peuvent donc ici compter sur l'indulgence des correcteurs. Le but n'est pas le sans-faute, mais à partir d'un socle de culture générale, de faire des propositions qui fassent la preuve d'une connaissance approfondie de la langue et d'une aisance pour la manier, montrant la crédibilité des candidats et leur capacité à repousser leurs limites.

Pour *régression orale*, plusieurs copies comportent *dre gomz*, ce qui est un contre-sens : il n'est pas question ici de comportements langagiers, mais du rapport à la mère comme figure nourricière. Devant la spécialisation des termes et leurs connotations multiples, mieux vaut être très prudent et éviter les interprétations, donc conserver au maximum les termes d'origine. *Orale* peut ainsi devenir *dre-geoù*. Pour *régression*, en adoptant le même principe, *war-gil* peut être un bon point de départ, d'où *war-gilaat*. Francis Favereau donne *argil*, repris par Kreizenn ar geriaouiñ, qui propose aussi *argilerezh* (entre autres, notamment *regresiñ* ou *kiladenn*). A partir de tout cela, il est possible de proposer : *emzalc'hioù argilañ-dre-geoù*, liés par des tirets, étant donnée l'unicité du concept véhiculé.

Les termes *gratifications orales* ont aussi posé de nombreux problèmes. L'emprunt *gratifikasion* ne témoigne pas de la bonne maîtrise linguistique évoquée plus haut. Pire encore, *ar *komplimantaoù* relève d'une maladresse de débutant. Plus pertinents, d'autres candidats ont tenté *profoù lipous* ou *profoù geoù*, qui pourtant ne conviennent pas vraiment non plus en termes de niveau de langue. En appliquant les mêmes principes que précédemment, il paraît souhaitable de conserver *-geoù* comme deuxième terme (qui permet de plus un effet miroir). Quant aux *gratifications*, c'est *digoll* qui semble s'imposer, d'où *digolloù-geoù*.

Pour *alcoolisme*, il n'est pas sûr que l'on gagne en intelligibilité en forgeant des mots tels que *alkolegezh* (alcoolémie ? alcoolicité ?) : la solution la plus simple paraît être d'appliquer le suffixe *-ism*, d'usage à peu près universel dans les langues européennes.

Proposition :

Ouzhpenn kement-se, kavout a ra deomp e vez ar mammoù oc'h aesaat an hent d'an emzalc'hioù argilañ-dre-geoù a zeuio diwezhatoc'h, an alkoholism o vezañ unan eus ar seurt-se, pa vez roet priz ganto d'an digolloù-geoù.

Il est très facile d'observer que les mères et les grands-mères, dans les campagnes bretonnes, encouragent une dépendance prolongée vis-à-vis d'elles de la part de leurs enfants,

Ici encore, *encouragent* est à prendre au figuré. Il s'agit de décrire le résultat inconscient d'un comportement de long terme (la préparation de nourriture). Pour décrire une telle action, le terme *labourat* semble idoine : *ar mammoù a labour evit...*

Dans les campagnes ne peut se traduire par *war ar maez* (*war ar maezoù* en vannetais) : il n'est pas simplement question de gens vivant à la campagne, mais de gens venant **de** la campagne (distinction importante en breton, comme dans toute civilisation rurale). En l'occurrence, il faut : *diwar ar maez*.

Pour *dépendance*, des candidats ont proposé *ul liamm hir* ou *diemren*, ce qui ne paraît pas assez fort. Il paraît préférable de privilégier (comme la majorité des copies) le verbe *derc'hel*. En l'occurrence, sous la forme *e dalc'h*, ou en lien avec une notion d'autorité par le biais de *beli*.

Propositions :

Aes-mat eo gwelout penaos e labour ar mammoù hag ar mammoù-kozh diwar ar maez e Breizh evit mirout o bugale pellik a-walc'h dindan o dalc'h,

Aes a-walc'h eo gwelout ar mammoù hag ar mammoù-kozh diwar ar maez e Breizh o labourat evit derc'hel o bugale pell-mat dindan o beli,

par des apports de nourriture plus fréquents que normalement et très chargés en affectivité.

Les *apports de nourriture* peuvent se traduire plus ou moins littéralement : *en ur zegas boued, en ur bourveziñ boued, reiñ boued...* Mais l'élément important est le rôle joué par cette nourriture dans la création de liens de dépendance. D'où la possibilité d'utiliser *liammoù boued*. D'où aussi cette proposition d'un candidat : *strategiezhioù magañ da greñvaat al liammoù*.

Pour *plus fréquents que normalement*, il est difficile de comprendre exactement ce qu'entend l'auteur par *normalement*. Ceci se reflète dans la variété des réponses des candidats : *pezh o dije ezhomm, aliesoc'h evit ordinal, aliesoc'h eget reizh, aliesoc'h eget ar pezh a zo normal*. Réponses qui restent assez floues. Puisque l'auteur évoque une particularité bretonne, il est possible de traduire par *stankoc'h eget pezh a vez gwelet e lec'h all*.

Chargés en affectivité est également un peu épineux. Le mot *santimantoù*, présent dans une copie, apparaît maladroit. Dans quelques copies, on lit *karget mat a garantez*, qui semble trop fort. Le terme peut être atténué grâce à *liammoù*, qui fait ainsi un parallèle avec *liammoù boued*.

Propositions :

en ur bourveziñ boued dezho, aliesoc'h eget pezh a vez gwelet e lec'h all, ha mil karget gant liammoù karantez.

dre liammoù boued stankoc'h eget pezh a vez gwelet e lec'h all, ha mil karget gant liammoù karantez.

En résumé, nous avons observé dans la région quimperloise certains phénomènes psycho-sociologiques qui nous paraissent également concerner toute la zone bretonnante – et peut-être l'ensemble de la Bretagne.

Pour *en résumé*, plusieurs variations sont possibles autour de *lavarout berr*.

Le mot *observé* n'est pas ici à prendre au sens fort (la description de l'observation clinique d'un patient donné), mais de façon générale, comme indiqué par la formule d'introduction « en

résumé » : il est équivalent à *nous avons relevé, nous avons été témoin de...* Il n'est donc pas nécessaire de le traduire par *arsellet, sellet pizh* etc. (encore que cette interprétation reste possible).

La *région quimperloise* se rend mieux par *bro Kemperle* que *korn Kemperle*, pour des raisons de niveau de langue. Pour *psycho-sociologique*, la solution la plus simple est d'adapter en breton ces termes internationaux d'origine grecque. Attention toutefois à conserver la cohérence orthographique du breton : *psiko-* et non **psicho-*, *sosiologel* ou *sokiologel* et non **psychologiel* (oubliant un élément), encore moins **psiko-sosiologik*, présents dans certaines copies, mais non attesté sur les bases de données terminologiques courantes. Des termes construits sur *pred-* (cf. Guy Etienne : *predelfennerezh* pour *psychanalyse*), conduisant logiquement à *pred-kevredadel* ne semblent pas à recommander, étant donné leur absence d'usage sociétal, risquant ainsi de faire tomber le texte dans une certaine opacité pour le lecteur.

Pour *concerne*, les copies présentent une assez grande variété de réponses, qui presque toutes sonnent juste dans leur contexte : *a c'heller o c'havout, a dalv evit, ez eus oute, a zeblant bezañ gwir, a zo anavezet, a hañval degouezhout*. Seul *a *semble deomp-ni bezañ liammet *gant takad ar *vrezhonnegerien* est plus maladroit, sans même mentionner trois grossières erreurs d'orthographe ou de préposition. Si l'on retient comme noyau sémantique *bezañ gwir ivez e*, il paraît nécessaire d'user de la modulation *ken gwir all*.

La *zone bretonnante* n'est pas désignée par les termes courants *Basse-Bretagne*. Il convient donc aussi d'éviter *Breizh Izel* (même si un tel choix n'est pas véritablement sanctionnable). *Ar vro vrezhonek* ou *an takad lec'h ma vez komzet brezhonek* sont donc meilleurs, mais le premier semble encore préférable par sa concision.

Proposition :

Evit lavarout an traoù e berr gomzoù, e bro Kemperle hon eus gwelet fenomenoù psiko-sosiologel a seblant deomp bezañ ken gwir all er vro vrezhonek a-bezh, ha marteze e Breizh a-bezh.

Ces phénomènes peuvent se ramener à une contradiction particulièrement intense et marquée entre les conditions juridiques et sociales d'une part, et la condition psychologique d'autre part, des deux sexes, essentiellement dans leurs relations au sein de la famille.

L'expression *se ramener* renvoie à l'origine des phénomènes en question, d'où *mammenn ar fenomenoù*. La contradiction exprimée semble modulée à deux reprises, par *particulièrement intense et marquée*, mais il est également possible d'analyser ce segment comme un seul syntagme. L'ensemble peut ainsi être rendu efficacement en breton par *eus ar re greñvañ*.

Les *conditions juridiques et sociales* représentent une certaine abstraction, assez typique du français, qui a souvent recours à des formulations éloignées du concret pour exprimer des réalités parfois assez simples. En l'occurrence, il s'agit de dire ce qui constitue la norme, telle qu'elle est formulée explicitement par la loi ou implicitement par la pratique sociétale. Pour cela, il est possible de dire : *pezh a embann al lezennoù hag ar gevredigezh*.

Pour *d'une part/d'autre part*, il est souhaitable de bien employer *diouzh un tu/diouzh an tu all*, plutôt que les formulations **eus un tu* ou **deus un tu*. Bien que largement employées à l'oral, du moins dans les régions où s'emploie *eus*, il s'agit d'une évolution récente, confondant des termes de sens différent, qui étaient très clairement distingués dans la prose du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle (la confusion est impossible dans les régions qui emploient *doc'h* et *ag* avec les mêmes sens). La perte de cette distinction, due à leur proximité phonétique, est un symptôme d'appauvrissement de la langue, qui ne permet plus d'opposer par exemple *komz eus unan bennak* et *komz ouzh unan bennak* (*parler de/parler à*). Si *deus* est admissible dans une correspondance informelle ou privée, de futurs enseignants doivent être à même d'employer judicieusement les mots appropriés dans un exercice tel que celui-ci.

La *condition psychologique* est une expression un peu vague, telle qu'on peut en lire assez souvent entre la fin du XIX^e siècle et la fin du XX^e, quand il s'agit de décrire des conditionnements culturels ou individuels qu'on ne sait trop comment aborder. Il n'était pas nécessaire ici de recourir à une terminologie pointue, de type clinique : un simple *pezh a zo sanket e askre an dud* suffisait.

L'expression *des deux sexes* sera utilisée une deuxième fois plus loin. Etant donné son relatif degré d'abstraction (courant en français, mais souvent problématique en breton), il était préférable dans le contexte présent, où c'est sa première occurrence, de l'exprimer de façon concrète. Ceci est d'autant plus vrai que l'expression est employée pour faire état des *conditions juridiques, sociales et psychologiques* et que l'option retenue pour traduire ce dernier terme était *askre an dud*. L'emploi du mot *reizh* ne s'accorderait donc pas avec ce choix, contrairement à *ar wazed hag ar maouezed*. *Gwazed* paraît meilleur que *paotred*, ainsi qu'il a déjà été expliqué plus haut. *Maouezed* est également préférable à *merc'hed* pour les mêmes raisons, mais le terme n'est pas connu partout : dans le Léon notamment, *merc'hed* est généralement employé comme pluriel de *maouez*. On peut donc le tolérer, mais à condition que le texte fournisse par ailleurs l'impression d'un niveau de langue adéquat.

Proposition :

Mammenn ar fenomenoù-se a chell bezañ kavet en un dislavar eus ar re greñvañ etre pezh a embann al lezennoù hag ar gevredigezh diouzh un tu, hag ar pezh a zo sanket e askre an dud diouzh an tu all, ken evit ar wazed hag ar maouezed ha da gentañ en darempredoù e kreiz ar familhoù.

Sur le plan juridique, il est vrai que l'inégalité entre les sexes tend à disparaître ; mais d'une part l'égalité n'est pas tout-à-fait réalisée dans les textes et d'autre part les mentalités, y compris celle des magistrats, ne se modifie que lentement.

La formule binaire *sur le plan + A/sur le plan + B* peut à nouveau se traduire par *diouzh tu*, permettant ainsi de faire contraster *diouzh tu al lezennoù* (*sur le plan juridique*) avec *diouzh tu ar gevredigezh* (*sur le plan social*, dans la phrase suivante).

L'inégalité entre les sexes peut cette fois se traduire de façon plus abstraite que précédemment, d'autant que le syntagme revêt une unité sémantique qui n'existait pas lors de la première occurrence du mot. Le mot *reizh* ne devrait donc pas poser de problème de limpidité s'il est incorporé au groupe *dizingalderioù etre an div reizh* (le mot est du genre féminin, ce qui a été source d'erreur chez tous les candidats).

Pour *tend à disparaître*, *tech* ou *techet* paraissent les mots les plus courants. Il est aussi possible d'utiliser *un doug*. Plus important, il ne fallait pas traduire *disparaître* par *mont diwarwel*, puisqu'en l'occurrence, il ne s'agit pas d'une disparition en tant que phénomène physique. *Mont da get* est donc préférable.

Si *mais* se traduit généralement par *met*, il est possible aussi d'employer *hogen*. Les dictionnaires contemporains lui donnent le sens de *or*, cependant c'est davantage avec le sens de *mais* qu'il est employé dans la littérature du XIX^e siècle. F. Favereau le juge pompeux, néanmoins en termes de style et de niveau de langue, il convenait parfaitement ici.

Pour *d'une part/d'autre part*, l'expression *diouzh un tu* ayant déjà été utilisée immédiatement auparavant, il est possible de recourir à *da gentañ/da eil*.

Le reste de la phrase pose à nouveau comme difficulté celle d'une fausse négation (*n'évolue que lentement*), qu'il est préférable de traduire par une affirmative : *a zo goustad evit kemm*.

Proposition :

Diouzh tu al lezennoù, gwir eo ez eus un doug a gas da get an dizingalderioù etre an div reizh ; hogen, da gentañ, n'eo ket staliet-mat c'hoazh an ingalder-rik en testennoù-lezenn ha da eil, ar speredoù a zo goustad evit kemm war ar poent-se, koulz evit ar varnerien hag evit ar re all.

La place des composants retenue ici déroge à la règle : le verbe est en position 3 et non 2 ; le complément d'objet de la première proposition apparaît rejeté en fin de séquence. Il faut donc se souvenir que la règle du sujet en 2 n'est pas absolue, surtout si le nombre d'éléments à assembler dans la phrase est important. Enfin, si le COD est inhabituellement long, il peut se placer après le COI, pour des raisons de clarté qu'aurait moins bien garanti la formulation : *un doug a gas an dizingalderioù etre an div reizh da get*.

Sur le plan social, les femmes restent nettement défavorisées, qu'il s'agisse des salaires, de l'avancement, des possibilités de trouver un emploi, de l'entretien de la maison, des problèmes posés par la maternité, l'éducation des enfants, etc.

A noter que la transcription donnée pour ce sujet d'examen comporte une erreur : le texte original comportait : *la femme reste nettement défavorisée (...)*. Ceci semble toutefois ne pas avoir d'incidence sur la traduction, puisque le pluriel s'imposait également en breton.

Pour *défavorisées*, dans le sens d'une comparaison entre hommes et femmes, il est préférable d'opter pour *chom en a-dreñv*, plutôt que *dibourvezet*, qui aurait une valeur intransitive. Autre solution : *e chom diaesoc'h an traoù evit ar maouezed*.

L'adverbe *nettement* peut se traduire par *net ha pizh*, par exemple, ou par la locution *sklaer eo*.

L'*avancement*, sous-entendu, dans la sphère professionnelle, c'est-à-dire *gravir les échelons*, davantage que par une expression construite sur *war-raok*, qui évoque une progression horizontale est mieux rendu par l'idée de verticalité, d'où *krapat*. *Renk* est par ailleurs le mot courant associé à la différenciation sociale, qui convenait également ici.

Plusieurs candidats ont confondu *maternité* et *grossesse* : *les problèmes posés par la maternité* sont pourtant à comprendre de façon bien plus large, en l'occurrence, le fait pour les femmes d'être mères. Le segment final de la phrase, relatif à l'éducation des enfants vient à l'appui de cette compréhension extensive. Il fallait donc privilégier des traductions du type : *ar c'hudennoù stag ouzh ar c'hanañ bugale, gant ar sevel bugale* ou plus simplement *ar c'hudennoù a zeu gant ar vugale*.

Proposition :

Diouzh tu ar gevredigezh, eo sklaer e chom ar maouezed en a-dreñv, nag e vefe a-fed ar goproù, pe evit krapat ar renkoù en o micher, pe evit kavout ul labour, pe evit ober war-dro an ti, pe gant ar c'hudennoù a zeu gant ar vugale, o deskadurezh hag all.

Sur le plan psychologique, en revanche, nous observons que très souvent elle domine, de façon discrète ou évidente, parfois brutale, un homme dévalorisé.

Le début de la phrase ne pose pas de problème, ou ceux-ci peuvent être résolus grâce aux remarques faites plus haut.

Pour *nous observons*, comme plus haut, il s'agit d'une remarque de portée très générale (elle s'applique peu ou prou à l'ensemble des femmes bretonnes), il n'est donc pas nécessaire encore de recourir à un terme fort, comme *sellout pizh*. Un simple *gwelout* peut aller.

Elle domine peut se traduire en réemployant une forme telle que *mac'hañ* déjà rencontrée plus haut. La séquence peut néanmoins se traduire plus facilement par *ar wir vestrezed int*.

Plus délicat à traduire, la modulation : *de façon discrète ou évidente, parfois brutale*. L'expression *en un doare + adjectif* était courante dans la littérature ecclésiastique du XIX^e siècle, où elle est peut-être née. De là, elle a eu une postérité jusque dans la littérature actuelle, cependant elle signe souvent une certaine gaucherie, servant à traduire des adverbes, là où le breton parlé utilise volontiers des adjectifs à valeur adverbiale. Une expression alternative serait donc d'utiliser *dre guzh*. Mais *en-kuzh* permet un effet de répétition avec *en-anat*.

Pour *homme dévalorisé*, on se reportera aux remarques précédentes justifiant *war ar baotred disprizet*.

Proposition :
Koulskoude, diouzh tu ar bsikologiezh, e welomp anezho o vezañ alies ar wir vestrezed, enkuzh pe en-anat, a-wezhoù en ur vezañ taer, war ar baotred disprizet.

Amrouenn vrezhonek dre skrid ha pleustrek diwar-benn ar yezh evel diskiblezh *Épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale*

Gant / par Gwenola Coïc & Lena Kerhoas

Rappel des textes officiels

Durée : 6 heures. Coefficient 2.

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective. Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe. Les textes en langue régionale qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement.

Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Danevell / commentaire

Ar sujed a oa un dastumad dielloù tro-dro d'ar c'hontadennoù ha d'ar mojennoù, resisoc'h tro-dro d'ar gorriganed (lutun, kornandon...), liammet gant an danvez studi « An teroueroù hag an eñvor », a zo e programm ar re 1añ ha termen. Hon ali kentañ d'ar ganditaded a zo lenn mat ar c'hemenn ha respont da bep tra. Tri goulenn a zo :

- studiañ an holl zielloù, ha displegañ pere a vo choazet evit sevel ar sekañs en ur arguzenniñ war o dedenn, kement ha displegañ perak ne vez ket miret an dielloù all,

- ober ur studiadenn yezhadur eus an elfennoù islinennet,

- sevel ur sekañs o klotañ gant an danvez-studi hag al live kemennet, en ur gemer harp war an dielloù choazet hag en ur enklozañ ar poent yezhadur lakaet war-wel er sujed.

Maleüruzamant ne vez ket graet pep tra gant meur a gandidad. Lod ne studiont ket an holl zielloù, lod ne zisplegont ket perak e choazont diell-mañ-diell, pa n'eus ket unan o lavaret e vefe didalvez dielloù 'zo ! Tra ma c'heller chom hep implij dielloù 'zo evit ar c'helenn (peogwir ne glotfe ket gant al live, gant ar savboent dibabet, e vefe re hir...), o deus an holl zielloù un dalvoudegezh bennak ha deuet fall burutellañ anezhi pe o c'halite. Pouezus eo al lodenn-mañ eus ar gopienn, rak diskouez a ra barregezh ar gandidated da gompren dedenn an dielloù gant sell ur c'helenner ha n'eo ket sell ur studier pe ul lenner.

Kandidated 'zo a zisoñj ar poent yezhadur ivez, pe a dremen buan-ha-buan warnañ. Ar pal amañ a zo ivez diskouez ho peus gouiziegezh war ar yezh hag he mont en-dro. Dre vras eo displeget sklaer gant ar gandidated ar sekañs a vefe kinniget ganto. Koulskoude e tisoñjont alies enklozañ an elfenn yezhadurel. Peurliesañ n'eo ket bet analizet mat gant ar gandidated petra eo sevel ur sekañs lise. Ret eo adplasañ an dielloù e kenarroud danvez-studi ar programm, « an teroueroù hag an eñvor » amañ. Lakaat ar re yaouank da zizoleiñ kontadennoù, dre al lenn pe dre ar selaou, n'eo ket a-walc'h. Tra gentañ d'ober evel danvez kelenner, a zo kompren talvoudegezh an danvez-studi, hag evit-se kemer harp war ar program a zo ar gwellañ. « Comment s'est construit et se transmet l'héritage collectif dans une aire géographique donnée ? » eo ar frazenn gentañ roet er programm da zeskrivañ an tem-se, hag a c'hellfe bezañ implijet evel kudennadur. Pouezus e oa amañ en em soñjal war ar roudoù a chom eus ar c'hontadennoù-se hiziv an deiz. Aze e oa dedenn an dielloù 6 ha 7 (n'int ket bet implijet gant ar gandidated). An diell 6 a ziskouez pegen bev eo chomet tudenn ar c'horrigan e eñvor ar Vreizhiz en XXIañ kantved hag eo un elfenn a denn d'hon sevenadur poblek atav. An diell 7 a lak war-wel ez eus konterien er vro c'hoazh, ha penaos e vez klasket stummañ konterien ouzhpenn evit ma kendalc'hfe hon lennegezh dre gomz da vezañ treuzkaset.

Re nebeut e vez implijet ar skeudennoù gant ar gandidated, koulskoude int un danvez dedennus da lakaat ar skolidi da gaozeal. Tro a roont da soñjal e penaos e oa gwelet ar gorriganed, hag-eñ e oa heñvel o deskivadenn er c'hontadennoù hag en tresadennoù, hag-eñ e vezent skeudennet heñvel gwechall hag hiziv. Gallout a reer implijout un tamm eus un diell nemetken ivez, pe e vefe ul lodenn eus un destenn, pe tennañ gounid eus skeudennoù. Frank eo ar c'handidad war se, keit ha ma 'z eo gouest da zisplegañ e zibaboù. Programm al lise, pe e vefe hini an 2vet klas pe 1añ-termen, a zo bet graet da lakaat ar re yaouank d'en em soñjal war sevenadurioù tachennoù ar yezhoù-se : « Cette thématique [Gestes fondateurs et mondes en mouvement], commune à l'ensemble des langues vivantes étrangères et régionales, peut se décliner différemment pour chaque langue vivante en fonction de ses spécificités culturelles propres et permet d'analyser les phénomènes culturels en parcourant l'histoire de chaque langue et en observant les formes qu'elles prennent dans le monde d'aujourd'hui. » Deomp-ni, kelennerien, da grouiñ en hon liseidi ur mor a c'houlennoù ha da heñchañ anezho, evito da sevel ar respontoù o-unan.

Koulskoude eo arabat disoñjal emañ o kelenn ur yezh, hag evel evit ur sekañs a live skolaj e rank ar re yaouank tapout barregezhioù yezh nevez. Zoken ma c'hell bezañ uhel a-walc'h live liseidi 'zo (met lod a c'hell kregiñ gant ar yezh e 2vet ivez), eo ret deomp degas boued a-benn gwellaat o mestroniezh e brezhoneg. Re alies e tisoñj ar gandidated silañ nosionoù yezh er sekañsoù kinniget. Ul labour produiñ, gant ur pal eskemm (kinnig un dra bennak, tabutal, sevel

ur pennad-kazetenn, ur rentañ-kont, skrivañ ur mail...) eo dav goulenñ gant an deskidi ober. Er c'helc'hiad termen n'eo ket trawalc'h kontañ unan eus kontadennoù ar c'horpus. Deus ar pennkentañ eo resisaet gant an danvez kelenner ar barrezhioù yezh a dapo e skolidi neuze, a-fed yezhadur met ivez geriaoueg. Posubl eo studiañ poentoù yezh o tont eus an dielloù ha/pe reoù all a servijo d'al liseidi da gas da benn al labour produiñ gortozet e fin ar sekañs. Ret eo soñjal en do ezhomm ar re yaouank da bleustriñ war implij an elfennoù yezh nevez a-raok bezañ priziet warno. Pe e vefe evit al labour fin, pe evit an obererezhioù e pep kentel, eo pouezus e vefe oberour ar skoliad, oc'h implijout ar yezh, dre skrid ha dre gomz (o toujañ ouzh ar CECRL), neket o reseviñ ar ouiziegezh nemetken.

Evel-just e soñjo ivez ar c'handidad en doare da briziañ e liseidi : petra a vo priziet (al labour produiñ fin ? ur briziadenn furmeloc'h kompren dre lenn pe dre selaou ? un dra all ?) ha penaos e vo priziet ? Evit echuiñ hon eus c'hoant degas da soñj eo ret d'ar gandidated diwall ouzh ar reizhskrivañ er c'hopiennoù. Ouzhpenn mestroniañ ar brezhoneg, eo ret d'ar c'helenner mestroniañ ar galleg. Seurt amproenn a zo da vezañ savet en un live yezh dereat.

Épreuves optionnelles

Option Anglais, par Yann Bévant et Sophie Mesplède

Pour les recommandations d'usage et l'ensemble des conseils et remarques sur les contenus attendus, erreurs à éviter et propositions de corrigés on se réfèrera au rapport du Capes-Cafep externe d'anglais 2023, les épreuves relatives à l'option d'anglais dans le Capes-Cafep externe de breton étant celles du Capes-Cafep d'anglais.

Pour ce qui concerne la session 2023 du Capes-Cafep externe de breton, les résultats sont malheureusement rapides à commenter, puisqu'un seul des deux candidats inscrits s'est présenté à l'épreuve, et il n'a composé que sur la partie traduction de celle-ci. Cette situation est d'autant plus regrettable que malgré des erreurs sur lesquels on reviendra, le candidat n'a pas démerité dans l'épreuve de traduction, ce qui lui a quand même permis d'atteindre une note non éliminatoire.

En substance on notera que, en suivant les barèmes proposés par le jury d'anglais, le candidat a obtenu la note de 5,9/20 dans l'épreuve de traduction : plusieurs maladresses dans les deux exercices de thème et de version ont limité la performance du candidat. On notera par exemple des erreurs d'interprétation ou des impropriétés dans la version (« une alarme incendie », « entendu s'éteindre », « se percha sur le relief d'une corniche »), et des utilisations erronées de temps (utilisation de « will », « would had felt »...) expressions non idiomatiques ou problèmes de lexique (« the ship's corpse mooving », « time after time », « they rose up the anchor »...). Malgré ces fautes sanctionnées selon le barème établi, le candidat a parfois des solutions de traduction élégantes.

Option Lettres modernes, par Jean-Michel Savolle et Joanna Pavlevski-Malingre

Cette année, quatre candidats ont composé pour l'option Lettres modernes. Pour une correction détaillée du sujet, nous nous permettons de renvoyer au rapport de jury du Capes-Cafep de Lettres modernes.

L'épreuve de la dissertation en lettres est une épreuve exigeante et le jury a conscience de la difficulté que représente la préparation de cette épreuve pour des candidats se consacrant par ailleurs aux épreuves de breton. Le jury tient à saluer les efforts des candidats en la matière. Les devoirs ont montré cette année une maîtrise globale, sur le plan méthodologique, de l'exercice de la dissertation, avec des réserves exprimées ci-dessous, et des conseils pour les futurs candidats qui prépareront cette épreuve.

Depuis l'an dernier, la dissertation de lettres porte sur une des œuvres au programme du Capes-Cafep. Le programme comporte six œuvres et on se permettra d'insister sur la nécessité de lire toutes les œuvres au programme y compris celles qui peuvent paraître longues et/ou d'un abord plus difficile comme *La Mort du roi Arthur*. Si une connaissance de l'appareil critique est attendue, cela ne peut nullement se substituer à une lecture personnelle de l'œuvre, et la copie ayant obtenu la meilleure note, 14, n'a d'ailleurs pas mentionné la critique abondante existant sur cette œuvre, témoignant cependant, et c'est un critère majeur d'évaluation de la dissertation en lettres modernes, d'une appropriation personnelle de l'œuvre.

Cette année, tous les candidats ont montré des connaissances sur *La Mort du roi Arthur*, œuvre sur laquelle portait l'épreuve, tous avaient matière à en discuter, cependant le fait de ne citer que peu d'exemples ou des exemples pris uniquement dans les premières pages du roman laisse à penser que l'œuvre n'a pas été (entièrement) lue par certains candidats, ce qui n'a pu que leur être préjudiciable. Les connaissances de seconde main, issues d'un cours, étaient nécessairement moins valorisées que des réflexions appuyées sur des exemples variés et maîtrisés, issus d'une fréquentation assidue de l'œuvre littéraire. Une copie dans laquelle l'argumentation cède le pas aux exemples, trop fournis mais précis, peut obtenir la moyenne, et cela a d'ailleurs été le cas cette année.

Outre cette culture de l'œuvre, le jury voudrait insister sur l'effort d'analyse du sujet que nécessite la dissertation, et qui constitue, avec la maîtrise de la méthodologie de cet exercice, les autres critères d'évaluation de l'épreuve. En effet, les considérations autour de la matière de Bretagne, pour intéressantes qu'elles puissent être, ne sauraient constituer une réponse au sujet qui proposait une piste de lecture de l'œuvre. Le jury attendait donc avant tout une analyse de la citation de départ, qui doit être copiée dans son intégralité dans l'introduction et qui ne doit pas être découpée en plusieurs parties qui correspondraient aux différentes parties du devoir. Faire l'impasse sur cette étape peut facilement conduire à des digressions ou à la récitation d'éléments de cours qui ne sauraient constituer une réponse appropriée.

S'attacher à expliciter sa compréhension de la citation doit permettre d'engager une réflexion sur l'œuvre. Discuter cette citation doit permettre d'entrevoir la multiplicité des points de vue et des enjeux. Revenir régulièrement à cette citation, ne jamais la perdre de vue doit permettre de maintenir un fil dialectique et de déployer une interprétation du roman. En l'occurrence, ce sujet invitait à mener une réflexion intra-diégétique, sur le rapport des personnages à la vérité – ce que la plupart des copies ont vu et nous en félicitons les candidats – et métalittéraire, en envisageant par exemple l'interprétation que le lecteur peut mener sur les signes à la lecture de ce roman, réflexion enrichie de remarques génériques sur le roman, dont l'horizon d'attente se dessine au Moyen Âge. La présence de la dissertation dans un concours permet ainsi aux candidats de mettre en valeur leur compréhension et leur sensibilité littéraire, qualités indispensables pour le professeur de Lettres qu'ils se destinent à être.

Option histoire-géographie, par Éva Guillorel et Laurence Le Du

Le sujet de dissertation a porté cette année sur le programme d'histoire romaine. Quatre copies ont été rendues. Elles ont obtenu des notes entre 2 et 15, avec une moyenne de 8.

Le jury a conscience de la difficulté, pour les candidats qui choisissent cette option, que constitue la lourdeur du programme à travailler (trois questions en histoire et trois questions en géographie) en plus du programme de breton. L'évaluation tient compte de cette situation. Pour autant, il n'est pas possible d'obtenir une note satisfaisante sans répondre aux attentes minimales de la dissertation en histoire : cela signifie le rendu d'une copie complète et structurée, constituée d'une introduction problématisée, d'un plan comportant plusieurs parties et sous-parties et d'une conclusion. La note la plus faible correspond à un candidat qui n'a rédigé qu'une introduction partielle en quelques lignes. Le jury insiste donc sur l'importance pour tous les candidats de rendre une copie complète, même lorsque les connaissances sur le sujet sont limitées, sous peine d'être éliminés de l'ensemble du concours à cause d'une note trop faible.

Par ailleurs, il faut rappeler que ce concours a pour but de recruter des enseignants susceptibles d'enseigner l'histoire-géographie en breton mais aussi en français. La maîtrise de la langue française et notamment de l'orthographe est un critère majeur dans l'évaluation de la capacité à exercer cette profession, et donc dans les critères de notation des copies. Ainsi, une dissertation comportant un certain nombre de connaissances pertinentes a été lourdement sanctionnée du fait d'une langue française si fautive qu'elle ne permettait pas une bonne compréhension du propos. On ne saurait insister sur l'importance de relire avec soin la copie avant de la rendre, afin d'éliminer un maximum de fautes et d'incorrections.

L'exercice de la dissertation en histoire ne peut être concluant sans la maîtrise d'un socle minimal de connaissances sur la question. L'introduction devait définir les termes du sujet, justifier la chronologie et l'aire géographique retenues, énoncer des éléments de contexte avant de proposer une problématique réfléchie dont découlait un plan cohérent. Les bonnes copies ont proposé dans chaque partie une réflexion argumentée articulant idées et exemples ordonnés en différentes sous-parties, en s'appuyant sur des exemples datés et situés dans l'espace. Au contraire, les propos trop généraux, les affirmations vaporeuses, manquant de concision et non justifiées par des faits historiques précis n'étaient pas convaincants. Il fallait de même éviter les propos hors sujet, issus d'une analyse insuffisamment approfondie de l'intitulé de la dissertation.

Le jury tient enfin à souligner la présence d'une très bonne copie qui conciliait de nombreuses qualités attendues : une bonne maîtrise de la langue française, un propos dense et synthétique, une réflexion problématisée, une argumentation précise et nuancée, et enfin une conclusion terminant par une ouverture pertinente.

Les candidats trouveront une correction approfondie du sujet à la lecture du rapport du jury du Capes d'histoire-géographie.

Amrouennoù degemer / Épreuves d'admission

Amrouenn ar gentel / Épreuve de leçon

Danevell / rapport gant / par Gwenola Coic & Lena Kerhoas

Ar sujedoù / Les sujets

Sujed A

Ouzhpenn ar peder diell amañ dindan e oa un **diell 5** : un enrolladenn tennet eus un abadenn a geleier gant Radio Kerne diwar-benn an diaez ma 'z eo kavout lojeiz e Breizh evit ar re yaouank.

Sujed A - Diell 1

Emaom e miz ebrel 1934, en eur barrez vihan euz Bro-Leon.

[...]

Sparfell

Em zoñj ema en em denna war va leve... va hoar a deuo da veva ganen... kavet em-eus da brena eur genkiz koant war vord ar mor... siwaz a-benn he faea e vezo red din gwerza unan euz va atañchou... Kêr-ar-bleiz eo an hini a zo ar gwella e tro, setu on deuet da avertisa ahanout ablamour dit da helloud ober da zoñj ivez.

(Herve a zell ouz e vestr, dilavar : a-benn ar fin e hell distaga) :

An tad

Hañ !

Sparfell

O, ne ya ket d'en em jala, va mignon ; pemp bloaz lizer a jom ganez ag evid prena Kêr-ar-bleiz e roin dit ar breferañs evel-just.

An tad

Eur gwall gelou a zo ganeoh, Mestr.

Sparfell

Eur gwall gelou ? Perag 'ta ?

An tad

Feiz, n'on ket re grog c'hoaz e va aferiou... Penaoz lakaad eur seurt beh war va diskoaz, ouspen an hini a zo dija, dreist-oll ken fall ha ma'z eo ar hour war an drevajou er mare-mañ.

Sparfell

Ale ! Ale ! Ar fermourien a vez atao an hiz ganto da glemm dirag o mestr mes me ne ran ket van... Eur poanier disheñvel out, Herve, hag arhant a vez kavet da bresta.

An tad

Presta, ' lavarit ? O renta 'ranker ivez.

Sparfell

Kredabl eo, farser !

An tad

Pegement a houlennit diouz Kêr-ar-bleiz ?

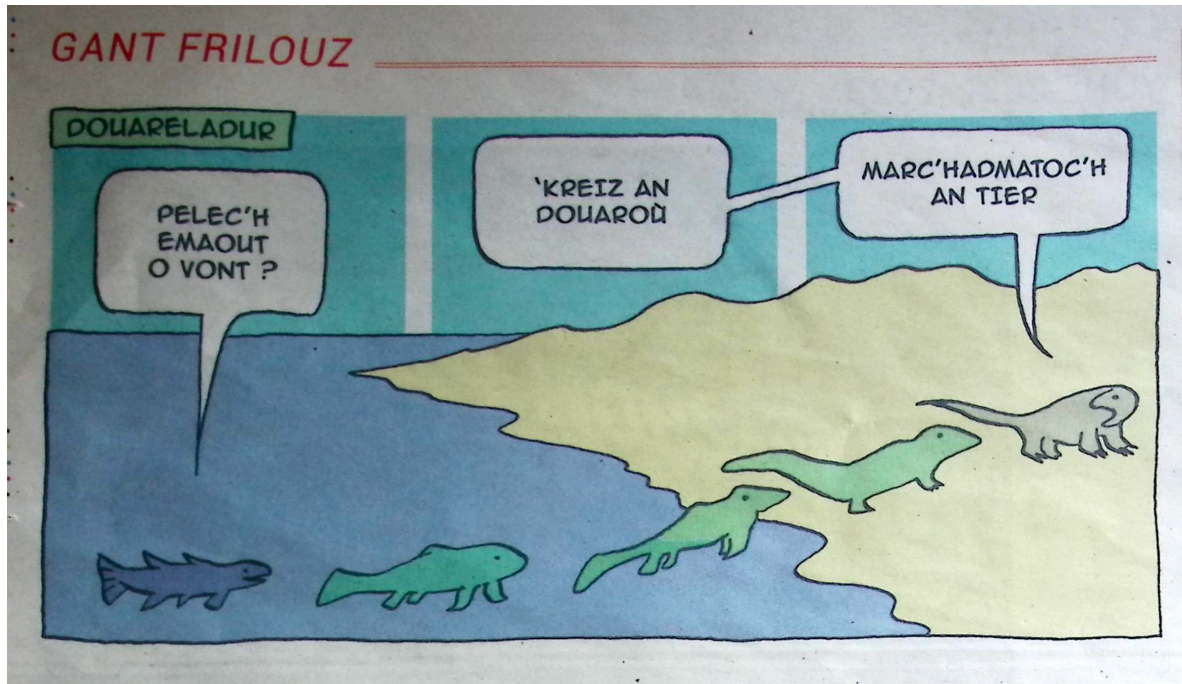
Sparfell



Bet on o weled va noter, an aotrou a Bennfao ; anaoud mad a ra Kêr-ar-bleiz ; estimet e-neus anezi c’hweh-ugent mil lur ; kredi ‘ran e talvez anezo. Petra ’zoñjez ?

ROZMOR Naig, *Ar Mestr, Emgleo Breiz – Brrud Nevez, 199, pp. 21-22.*

Sujed A - Diell 2



Sujed A - Diell 3



Kollok frouezhus Kerien

11/06/2022

War ar maez, e Kerien, e oa dalc’het ur c’hollok gant “Un ti da bep hini”, war ur sujed kizidik-tre. Bodet e oa un hanterkant a dud e-pad daou zevezh, gant kalzik a vrezhonegerien en o zouez.



© Douar ha Frankiz

Penaos dont a-benn da gaout ul lojeiz pa n'eus arc'hant ebet, pe nebeut a arc'hant ? Gant Nil Caouissin (UDB) e oa bet displeget penaos eo an tiez-annez a zo war bord ar mor o vreinañ marc'had al lojeiz abaoe pell. Ha ma vefe rediet ar berc'henned d'ober mod all ? Kudennoù sokial, ekologel, ekonomikel a sav abalamour d'an tiez na vezont ket implijet, evit lod anezho, nemet ur mizvezh (ha c'hoazh !) bep bloaz. Penaos naetaat dour ur gumun pa vez 1000 den 'pad ar goañv, ha 5000 'pad an hañv, da skouer ? Neuze, lakaat e plas ur statud "annezad padus" a c'hellfe sioulaat ar marc'had gwerzhañ tiez ha laoskel douaroù evit al labourerien-douar.

Skouerioù

Labouret e vez gant Alda, strollad stourmerien Bro-Euskadi evit annezidi karterioù poblek ha gant ur strollad lec'hel "*Saint Malo, j'y vis, j'y reste*", krouet e 2019 evit chom a-sav gant tiez feurmet evit nebeut a amzer. Kregiñ a reont da gaout disoc'hoù dreist-holl evit feurmadegoù berr evel reoù Airbnb. Gant "*Droit à la ville Douarnenez*", d'ar sul vintin, e oa teir eurvezh stummadur diwar ar feurmoù bresk*.

Un doare nevez eo da genlabourat, hag un doare da c'houzout hiroc'h warnañ ha, dreist-holl, da chom hep bout touellet gant tud a ra forzh petra evit feurmiñ ranndioù ha tiez.

Testenioù

Hag evit echuiñ an eilvet devezh, e oa ar gaoz gant ar gevredigezh "*Cent pour un toit* bro Kemperle" he doa displeget, penaos e oa ganet ar gevredigezh, ha pegen bresk e oa lojeiz ar repuidi : 14 lojeiz, 8 d'an tiez-kêr (4 e Kemperle, 1 e Molan, 1 en Arzhanaou, 1 e Rieg, 1 e Kloar) ha 6 prestat gant tud, digoust pe dost. Paeet e vez ganti 35000€ a gargoù ar bloaz evit an tredan, an dour, ar fioul... Penaos ober pa vez roet d'ar gevredigezh ranndioù ha tiez a zo gwir "*passoires thermiques*", gant un dommerez torret, gant kudennoù stag ouzh tiez kozh hag a vo distrujet a-benn nebeut ? Ur stourm pemdeziek, met deuet eo a-benn ar gevredigezh da sikour

25 familh ‘mod-se, hag ivez un dek bennak all a zo emren, gant paperoù ha labour hiziv an deiz, hag int lojet e lec’h all.

Setu neuze un dibenn-sizhun eus ar re bouezusañ evit dazont ar re yaouank (hag ar re all) e Breizh, enni kement a diez gullo, dizingalded etre Breizh bord ar mor ha Breizh diabarzh.

FC <https://ya.bzh/>

Sujed A - Diell 4



@DouarHa

Sujed A - Diell 4

Va zi bihan

Hanter-kant vloaz zo Emañ en e sav :

Va zi bihan karet.

« Va zad en doa tennet ar vein.

A doulladoù, a grogadoù,

Eus e zouaroù (Da ziveinañ e barkoù)

Ar mein pastur arvelen,

Hag ar mein-benerezh grouan glas.

Ha pa voe bet trawalc’h ‘Voe klasket artizaned.

Soñj ‘m eus.

Bihanik ‘oan c’hoazh,

Met soñj ‘m eus. »

— Daou brenestr hag un nor

O sellet er c’hreisteiz.

— Un doenn c’hlas gant daoulagad gwer.

Etre an daou siminal :

Un oaled vras hag unan vihan

O tufañ koumoul gris pe moked glas War-zu an oabl.
 — Emañ harp ouzh an ti kozh.
 « Eno emañ domani Kubele,
 Va c’hazeg kozh liv d’ar bleuñv-pechez. »
 — Div vogerenn zo etrezomp,
 Etre va c’hambrig hag he hini.
 Ha hi am dihun bep beure
 Gant taolioù-pav war ar pavez.
 — Naon he devez ?
 Pe hast d’am gwelout ?
 Pe an eil tra hag egile ?
 Marteze !...

Anjela DUVAL, 22 a viz Du 1962

Sujed B

Ouzhpenn ar pemp diell amañ dindan e oa ivez un *diell 6* : ul lodenn eus an abadenn vrezhonek *Bali Breizh* war France 3, enni un diviz graet e Landerne diwar-benn prenañ legumaj er marc’had ha fardañ boued ganto war-lerc’h.

Sujed B – Diell 1

« Taol da bouez em hichenn », a lavaras Kaou. Ema drès ar plah o tond. Digoll az-po evid ar boan da veza bet daleet gand da labour. Da veurz, gouzoud a ouzout, e vez devez ar hig-ha-farz en Antillez. »

Gouzoud a ouie Kaou e veze Ronan tik gand ar hig-ha-farz, meuz brudeta Leoniz, daoust dezañ da veza genidig a vro-Gerne. Med e dudou koz, pillaouerien Venez Are, a oa bet desket ganto, da heul o zroiou pillaoua war heñchou Bro-Leon, ar mod da zebri toaz gwiniz-du lakeet en eur zah lien da boaza en eur podad soubenn asamblez gand legumach hag eur mell tamm kig-moh : Kig-ha-farz Leoniz, meulet ra vezo !

En em staliet e oa Ronan, war ar bank bourellet, a-dal da Gaou, ouz an daol garrezeg. En o hichenn e oa erruet plah an ostaleri, gand he harnedig hag he hreion ; o hortoz an urziou evedo. Skomet en e vern, e chome al Louarn dilavar. Kaou an hini a zizerras e rann, chichantig e vouez.

« Ema va hamalad amañ o skorna war e dreid hag o vouga gand an naon. Kit, mar plij, Loeiza, da gerhad dezañ eur podad kig-ha-farz. Na zizoñjit ket, mar plij, da lakaad ouzpenn, a-gostez evitañ war e blad, diou loaiaed rezin seh, rag lipous eo an dén... »

« Sukr pe lipig eo a vo degaset ivez d’ho kamalad, Aotrou komiser ? »

« Lakit an daou seurt, mar plij, Loeiza. Hag arabad d’ar mestr keginour beza piz gand e bastellou kig-sall. Gand an amzer yén a zo deuet warnom ne heller mui padoud. Skorn a vo, a-benn nebeud, war an dour e foñs ar porz. Ha gweled a rit, Loeiza, e pe stad truezuz eo erru va hamalad ? O paouez treuzi war droad eun hanter euz kêr ema, ha riellet eo e empenn outañ, ken eo deuet mud ar paour kêz ! »

Digomz-krenn e chome Ronan, diwar e zebez.

Ha Loeiza ha lammad e-barz ar jeu. Genidig e oa ivez a Geriti-Penmarh. Anavezoud a ree mad-tre Kaou Kemener hag e zoare da zistaga bourd ha farsou pa veze troet, ar

Bigouter anezañ, war an tu-ze. Kenderhel a reas-hi, diwar farsal :

« Ne vo ket pell ho kamalad oh adkavoud e anaou-dègèz, Aotrou komiser ! Tomm e vo dezañ bremaig. Digomz eo deuet da veza dre ma ‘z eo skornet e wad outañ, med n’eo ket eet ar hleved kuit dioutañ. Meiza ‘ra, me ‘gav din, ar pez a vez displeget outañ. »

Dislontra ‘ree Ronan e zaoulagad tra ma tihargadenne an daou all da hoarzin diwar o bomm fentigell.

« Ha petra ‘vo lakeet d’ho kamalad da eva, Aotrou komiser, eur volennad te bero ? »

« Te bero ? Plah paour ! Chistr pa lavaran deoh. Eur paotr Menez-Are eo al letanant Riou. Menez Areiz, c’hwil ‘oar, a ya mad ganto o bolennadou chistr ! Ha chistr euz a beleh eo a vez servichet da bratikou an ostaleri-mañ ? »

« Chistr euz Plozeved, parrez henidig va mamm an hini eo ; gouzoud a rit mad, Aotrou komiser. Avalou euz ar henta, o tond deuz avalennigi va eontr, Anton Sehedig, euz Plozeved a ya d’ober ar chistr-se. A-liou eo an evaj-se gand te an Añgliched, med saourusoh, eun tamm mat ! »

« A zo mad, Loeiza. Degasit eur chopinad neuze. Hag evidon eun tasad dour zomm, gand sukr rouz, ha, keit ha m’emaoh ganti, skuillit e-barz eur bannahig rom, peogwir emaom erru en Antillez. Notenn ar hig-ha-farz a zo ivez da lakaad war va hont. »

Ha kuit ar plah en eur hoarzin e-leiz he dent gwenn.

Neuze e tivorfilas al Louarn.

« Ha te ‘oar planta anezi gand an dud, ‘vad, morvran Penmarh ! Med disadorn a zeu e vo da dro dit d’ober ar mous ganin-me e bourz ar Morskoul, war bleg-mor Brest. Ha piou eo plah an ostaleri-mañ ? Ne vo ket sur he famill war goll ganti, p’he-deus honnez ar furnez da lakaad gwerza chistr he eontr e ostaleri an Antillez e Brest ! »

« Petra ‘ri Ronan, eur plah Vigoudenn eo honnez. Gwad a zo dindan heh ivinou. Anavezoud a ran mad-tre he eontr,

Sujed B - Diell 2

- N'eo ket bemdez e teuan dre amañ, emezañ. C'hoant 'm boa just da vont betek an ti aze, hag e zaoulagad a oa o parañ war ar vouloñjerezh.

-Ah, an ti aze ? a respontan en ur sellet ivez ouzh an ti-koñvers milliget hag en ur gemeret un neuz diseblant, diseblantoc'h eget se out ur zombie, moarvat.

- Ya. D'am soñj eo ar bastezerezh a ra ar gwellañ kouignoù avaloù e kêr, ne ouies ket ? emezañ, ha lugerniñ a rae e zaoulagad.

Me 'm boa kavet gwelloc'h serriñ ma re.

Aaaa, kwignoù avaloù an ti-se... Gant gwiskadoù toaz feuilhennet, ur meutad yodenn avaloù etreze, ha crumble ha kraoñ kelvez hag alamandez malet, war o gorre ur gwelead sukr korz ha lipig krazer er forn, hep kontañ c'hwezh ar vanilh hag ar c'hoad kanell o fuiñ dioute pa zanter anezhe, moarvat, ha pa seller ouzh o c'hostez e weler un troc'h geologel bravoc'h evit ar bravañ eus an troc'hoù bet hunvreet enne gant un douarour. Daou euro pevar-ugent an tamm, se, ha n'eo ket un euro hanter evel ar c'hwignoù avaloù a gaver en tiez all e kêr. Pa zegouezh din mont en diabarzh, a-vec'h ma kredan taoler ur sell warne, gant aon da risklañ war un diribin ramp ; prenañ a ran neuze ur fouas chokolad pe ur vriochenn, hag e skampan kuit a-dizh evel pa vije krog diaoulig ar pasteziou em revr.

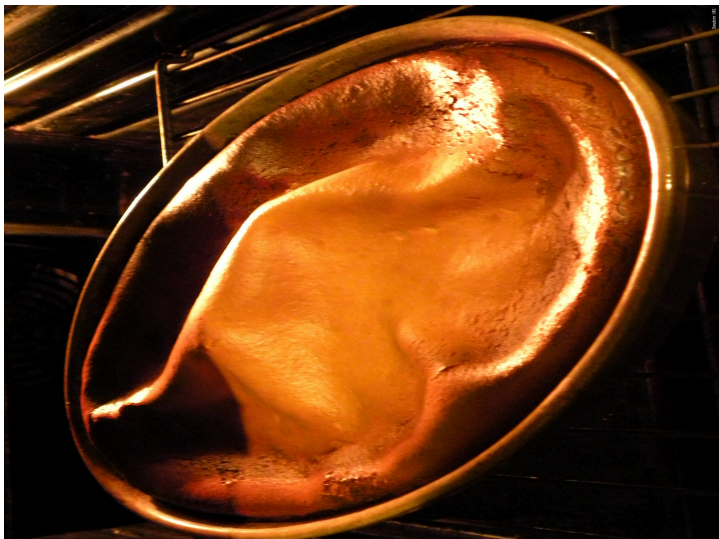
Ha Tangi-mañ, evel Satanaz gant e oberoù hag e bompadoù, o lakaat ac'hanon da c'hlaouriñ ; un drougael e tle bezañ, sur, rak gwelet a ran anezhañ o tennañ ur bilhed dek euro eus e c'hodell hag o c'houlenn ganin gant ur vouezh voulouz :

- Joana, bout zo segal ganin, ha deuet eo poent merenn vihan, ma n'eo ket tremenet dija. Petra a soñfes deus pep a gwign avaloù, ma eo mad dit ?

Kouezhet on en dentasion, ha n'on ket bet pell, o nann da ! Setu emamp bremañ an eil e-fas d'egile, o tebriñ pep a gwign. O, ma Doue, un teuzar, ur bam, ur gwir vurzhud ar gwign-se, a zegas soñj din ivez eus an aval glas, allaz, a zebras flamm Eva hag Adam a dammoù. A-dal din e welan ur gwenc'hoarzh oc'h en em stummañ war bizaj Tangi, moarvat eo ar gwenc'hoarzh-se a weler ivez war bizaj ar sarpant a-raok ma lonkfe e breiz.

« An dentasion ha Joana », e *Traoù Nevez*, Yann Gerven, Al Liamm, pp. 26-27.

Sujed B – Diell 3



Gant Drig

SETU ERRIET WAR BLANEDENN VEURZH
AR C'HOUIGN-AMANN 'M BOA PRENET DRE
INTERNET...



Gedourien Slow Food e Breizh

Ur Gedour ("Sentinelle") a zo amañ an anv roet d'un ober evit saveteñ ha kas war-raok ar glad liammet ouzh ar boued ha bevliesseurted al labour-douar. Kaoz a vez eus produioù da zebrñ dre vras. Lakaet e vez a-gevret rouedad Slow Food [s.o. Bremañ niv. 349], ar broduerien hag ar re a zegas ur skoazell deknik pe ur skoazell arc'hant. Amañ e Breizh n'eus nemet daou c'hedour Slow Food evit poent, evit ar saout brizh-du ha kaol an Oriant, met brudetoc'h-brudetañ e teu da vezañ an dra-mañ gant c'hoant an dud da zebrñ boued mat produet er vro.

e-kosteze an Oriant ez eus un nebeud labourerien-douar hag a gendalc'h da c'hounit ha da werzhañ un hensesad kaol, liammet ouzh istor hag identelezh ar gêr vras, kaol an Oriant. A-orin eus Lombardia, an doare kaol Milano-mañ a zeuio da vezañ, goude meur a zibab, Kaol an Oriant, er bloavezhioù 1890. A bouez bras e oant evit ekonomiezh Bro an Oriant, etre 1900 ha 1980, dre ma servije en Elzas hag en Alamagn evit fardañ kaol-go ! Unan eus danvezioù labour "gedourien" ar C'hwec'hkorn eo ar c'haol-mañ.

GEDOURIEN AR SAOUT BRIZH-DU

Evit gwir ez eus ur bern saverien gouenoù ha spesadoù kozh lec'hel hag a zo ezel eus rouedad Slow Food. Saverien yer Koukoug Roazhon, moc'h gwenn ar C'hornôg, deñved Lanneier Breizh ha re ar

ouenn saout Froment Leon, da skouer. N'eus nemet unan hag a zo dindan evezh gedourien evit poent avat : ar Saout Brizh-Du. Hiziv ne chom nemet e-tro 1500 penn anezho. Fellout a ra d'ar saverien adreñ ur perzh pouezus d'ar ouenn-mañ ha d'ar produioù deveret gant o laezh pinvidik-mor. Al laezh goet anvet gwell, an dienn un tammig trenk ha diennek, an amann dienn graet gant laezh-livrizh hag holen Gwenrann. O c'hig zo mat da zebrñ ivez dre ma veze graet en un doare hengounel evit ar saout bihan-se.

BOUED MOR DINDAN EVEZH IVEZ

Evit a sell ouzh an traoù bev all, ez eus ur strolladig saverien istr, e-kosteze aber an Intel ha pleg-mor ar Mor-Bihan, hag a zo o stourm evit mirout an istr boas, naturel hag a vev don. Aloubet eo bet ar vro gant an istr "triploid", bet kemmet ha gouennet

e labourvaoù. Ur gwir wallgudenn eo deuet da vezañ hag e-doug ar c'houlzad Slow Fish e vo lakaet ar gaoz warni.

PALUDERIEN GWENRANN WAR AR RENK

Brudet-kenañ eo holen Gwenrann, holen mor produet en un doare artizanel gant ur chemet kozh-noe. A-drugarez d'ar produadur-mañ e vez gwarezet an aod, an dourioù, hag ur vammenn arc'hant evit ar baluderien. Lod anezho a zo bodet e-barzh an aozadur e-maez-gouarnamant Univers Sel, hag engouestlet gant broioù afrikan evit eskemm teknikoù. O soñjal mont e-barzh an aozadur Slow Food emaint ivez.

J.B.

Evit gouzout hiroc'h :
WWW.SLOWFOOD.FR
WWW.CHOUELORIENT.ORG
WWW.RESEAU-COHERENCE.ORG
WWW.BRETONNEPIENOIR.COM



Plegfollenoù o kinnig intrudu gedourien Slow Food e Breizh betek-henn.

Danevell / *commentaire*

Pal an arnodenn dre gomz a zo diskouez eo gouest ar gandidated da zielfennañ un torkad dielloù bet kinniget dezhe. Ret eo bezañ gouest da lâret peseurt re a vo dalc'het gante ha peseurt re ne vefont ket o tisplegañ ar peragoù eus o implij da c'houde. Gant an dielloù dibabet e vo ret sevel ur gentel. Diwar neuze e vez priziet mestroni an danvez-kelennerien war ar yezh, ar sevenadur ha war o barregezh da ginnig framm ur gentel dirak ur juri. Degemeret mat eo ar c'handidat a denn gounid eus an daolenn a zo er sal, a-benn kinnig framm ar gentel. Tennañ a ra an temoù kinniget evit an arnodenn da brogrammoù ar skolaj hag al lise, met sevenadur hollek eo evel-just ivez. Dav eo d'an danvez-kelenner bezañ gouiziek war sevenadur ar vro, koulskoude eo gwelloc'h d'an nen na oar ket un dra hen anzav, kentoc'h evit lâret traoù faos. Un emzalc'h ouzhpenn dereat a c'hortozer.

Kentel an arnodenn ziwezhañ he dije gallet bezañ bet savet evit skolajidi ar c'helc'hiad 4 o vont gant hent "ar beajoù hag ar broierezh", met kentoc'h evit liseidi an eilvet klas o vont gant "ar gêriadenn, ar c'harter, ar gêr", pe c'hoazh evit ar re gentañ ha termen "an tachennoù prevez hag an tachennoù publik", pe "an teroueroù hag an eñvor". Treiñ a rae kudennadurioù posubl an amprouenn en-dro d'ar goulennoù war ar cheñchamantoù buhez, hon Istor, ar gwir da embann e soñj, ar penaos treuzkas : dre an dezrevelloù skrivet, dre ar poltreidiñ, pe dre ar c'heloù klevet.

Lodenn gentañ an arnodenn a vez kinniget e brezhoneg. Ret eo tennañ gounid eus an dielloù (e-mesk ar re da glevet hag ar re skrivet) a-benn krouiñ ur gentel diwezhatoc'h. Ret eo dielfennañ an diell odio da gentañ : deus petra a zo kaoz, peseurt dedenn a zo ganti a-fed pedagogiezh ? Da eil e kinnig ar c'handidat an diell pe dielloù choazet gentañ pe ganti evit sevel e/he g(c'h)entel.

Anat deoc'h eo lies ar barregezhioù priziet peogwir eo ret kaozeal ur yezh disi, ken war framm ar yezh ha war an distagañ, ha bezañ gouest da zielfennañ perak e tibaber diell-mañ-diell da vat pe perak ne zibaber ket hini pe hini. Ret e vo bezañ gouest da gavout pinvidigezhioù an dielloù o vont gant danvezioù-studi ar programmoù.

Ar mod da vezañ dirak ar juri a vo pouezus neuze : bezañ en (h)e-sav pe azezet a c'haller, met o kaout un emzalc'h evel zo dleet. E fin ar c'hentañ lodenn e vo ret bezañ gouest da respont ouzh goulennoù ar juri.

Eil lodenn an arnodenn a zo e galleg. Ret e vo bezañ gouest da lakaat palioù ar gentel war-wel dindan ugent munutenn (hag eskemm gant ar juri d'achuiñ). Ret e vo d'ar gandidated klask ar c'heriaoueg, ar poentoù yezh da studiañ er c'hlas e-mesk an diell odio hag an dielloù all bet dibabet gante. Reiñ un urzh da studi an dielloù ha liammañ anezhe kenetreze a vo a-bouez. Ar poentoù resis kavet en dielloù, ha studiet, a servijo d'ar skolidi da grouiñ, da binvidikaat ar skrid pe an dre-gomz a vo goulennet gante kinnig e fin al lajad. Ret e vo bezañ sklaer gant an deskarded war betra e vint priziet hed-ha-hed al lajad ? Er fin hepken ?

Bezañ gouest da lakaat ar grennarded da vezañ oberiant a-hed ar gentel ha hentañ anezhe da gavout an disoc'hoù dreze o-unan a zo ar pep retañ da gavout ul lusk dudius ha talvoudus evit an deskiñ. An danvez-kelenner a ranko neuze ober gant ar CECRL da lakaat (h)e skolidi d'ober a bep seurt : bezañ gouest da gompren un destenn dre skrid pe dre gomz, bezañ gouest da skrivañ diwar frammoù bet studiet, bezañ gouest da ezteurel (h)e-unan er c'hlasad, pe bezañ gouest da eskemm komzoù gant brezhonegerien all. Ledanaat an dachenn-studi war un terouer pe war tachennoù e-maez ar skol evel kaout anaoudegezh war ar mediaoù, ar c'hazetennoù, al lennegezh vrezhon, pe kemer perzh e konkour-mañ-konkour a zo un tu da reiñ fiziañs enne da

vont e brezhoneg gant brezhonegerien e-maez ar skol ha da dalvoudekaat o labour. Ret e vo chom hep ankouaat reiñ kalon d'ar re a vo startoc'h dezhe ober gant ar yezh, ha diwar-se, sevel strolladoù disheñvel hervez an degouezhioù-studi moarvat.

Emañ ar juri o c'hortoz kaout kinnigoù oberiantizoù resis evit ar c'hlasad hag evel-just e rank an danvez-kelenner reiñ c'hoant da zeskiñ hag e rank ar skolidi bezañ bet desket traoù nevez da geñver pep prantad.

Daoust ma vez talvoudus lec'hiañ ar gentel ginniget e pazennadur al lajad, eo ret derc'hel soñj eo dreist-holl mont en-dro ur gentel a zo gortozet, ha n'eo ket al lajad a-bezh. Tra ma ranker implijout an diell odio pe video er gentel-mañ, ne c'hell ket an eurvezh treiñ war kompren an enrolladenn-se hepken. Posubl eo studiañ un tamm eus an diell nemetken, da resisaat peseurt hini evel-just ha displegañ perak. Obererezhioù all a zo da ginnig d'ar skolidi neuze, o kemer harp war an dielloù dibabet gant ar c'handidat, met da ziwall 'zo : e-kerzh un eurvezh kentel, n'eus ket amzer d'ober re a draoù.

Amrouenn diviz / Épreuve d'entretien

Rapport établi par Vincent Larzul

Quatre candidats admissibles pour le CAFEP et une candidate admissible pour le CAPES étaient présents les 5 et 6 juin 2023.

Membres de la commission A : Gwenola Coïc, Erwan Le Pipec, Vincent Larzul

Membres de la commission B : Myriam Guillevic, Erwan Hupel, Lena Kerhoas

1) Organisation

Pour rappel, il s'agit d'une épreuve en français, d'une durée totale de 35 minutes, décomposée en deux temps. Son objectif est d'évaluer les candidats sur leur capacité à exercer le métier d'enseignant en lien avec les valeurs de la République et les exigences du service public de l'éducation, de valoriser les expériences et connaissances des candidats, en termes de maîtrise de leur discipline et de déontologie professionnelle, de valoriser leur projection pragmatique dans le métier et de valoriser une autoréflexion.

La première partie de l'épreuve consiste en une présentation personnelle du candidat, d'une durée de 5 minutes, suivie d'un entretien de 10 minutes avec le jury. La deuxième partie est constituée de deux mises en situation professionnelle de 8 à 9 minutes chacune. La première porte sur une situation d'enseignement, la seconde est en lien avec la vie scolaire.

2) Résultats, barème :

Les notes s'échelonnent de 8/20 à 19/20. La présentation était notée sur 4 points, chaque mise en situation professionnelle était notée sur 6 points. La qualité de l'expression orale et de l'interaction avec le jury sur l'ensemble de l'épreuve était évaluée sur 4 points.

3) Analyse et conseils concernant la partie présentation personnelle du candidat :

Lors de cette première partie de l'épreuve, les membres du jury évaluent la capacité du candidat à structurer sa présentation, mettre en perspective son parcours pour valoriser les expériences qui ont fondé sa motivation et son aspiration à devenir professeur.

Cet exercice a été globalement mieux appréhendé par les candidats que lors de la session précédente. Le jury, sans juger ou comparer les différents parcours ou expériences présentés, s'est attaché à évaluer l'effort de structuration dans la présentation et la mise en valeur de points

saillants dans le parcours. Cela signifie qu'un simple retour chronologique sur le parcours de formation ou une lecture de curriculum vitae ne pouvait suffire.

Se sont donc distingués les candidats qui avaient mené une véritable réflexion sur leur motivation, qui avaient identifié quelques éléments déclencheurs de leur envie d'enseigner la langue bretonne, sans nécessairement faire une narration exhaustive de leur formation. Ces candidats ont su pleinement mettre à profit le format prévu de cinq minutes de présentation. D'autres candidats ont délivré une présentation plus mécanique, linéaire et il en a été tenu compte lors de l'évaluation.

Les échanges qui suivent la présentation permettent de préciser les motivations et les attentes du candidat par rapport à la carrière qu'il souhaite embrasser et son appréhension de l'enseignement de la langue bretonne. Le jury peut naturellement rebondir sur les éléments contenus dans la fiche individuelle de renseignement, mais ce sont surtout les points saillants des présentations qui sont repris, et là encore, les échanges ont été plus riches lorsque le candidat avait su mettre en exergue des aspects particuliers de son parcours. Cette partie de l'épreuve permet également au jury d'apprécier les aptitudes communicationnelles du candidat.

4) Analyse et conseils concernant les mises en situation professionnelle ; exemples de sujets : Ces mises en situation permettent d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République, les exigences du service public, à les faire connaître et partager et font appel à sa capacité de jugement et son aptitude à mobiliser son expérience pour proposer une résolution de situation problème dans un environnement donné.

Quelques exemples de mises en situation d'enseignement :

- Les élèves du cours de mathématiques en breton s'inquiètent du Diplôme National du Brevet qu'ils devront composer en langue française,
- Deux élèves de breton de niveau 3^e ont un très bon niveau scolaire, mais ne veulent pas poursuivre l'étude du breton au lycée.

Quelques exemples de mise en situation en lien avec la vie scolaire :

- Un de vos élèves se plaint d'être victime de moqueries, en lien avec son apprentissage du breton,
- Une élève vous informe qu'elle reçoit des menaces et des pressions de garçons de l'établissement sur les réseaux sociaux car elle refuse de publier une photographie d'elle en maillot de bain sur le site.

Cette épreuve ne comporte pas de temps de préparation. Le jury a néanmoins laissé un court laps de temps aux candidats pour mobiliser leur réflexion entre l'énoncé de chaque sujet et le début de leur exposé. Il était attendu que les candidats identifient rapidement les principes ou valeurs mis en jeu dans la situation exposée, procèdent à une analyse de la situation et proposent des pistes de résolution. Sont ainsi évaluées, outre l'appropriation des valeurs de la République par le candidat, sa capacité de jugement face à une situation délicate, sa capacité à resituer une problématique par rapport aux grands enjeux du système éducatif, sa faculté à identifier les ressources internes et externes à l'établissement scolaire et la chaîne de décision le cas échéant. Les candidats qui se sont distingués sont ceux qui, après avoir proposé des pistes de résolution réalistes à des situations nécessairement simplifiées, ont réussi à démontrer qu'ils avaient réfléchi à leur positionnement en tant qu'enseignant, dans et hors la classe, qu'ils s'étaient approprié leur futur environnement et le rôle des différents acteurs d'un établissement scolaire. Ces candidats ont par ailleurs su raccrocher leur réflexion à un enjeu plus large du système éducatif, sans rester dans un cadre trop théorique. Cette deuxième partie d'épreuve a elle aussi été mieux appréhendée par les candidats que lors de la session précédente. Ils doivent être préparés à mobiliser leur expérience sur l'enchaînement de séquences courtes. Il est important que les candidats puissent démontrer leur réactivité et leur aptitude à analyser rapidement une situation nouvelle face au jury.